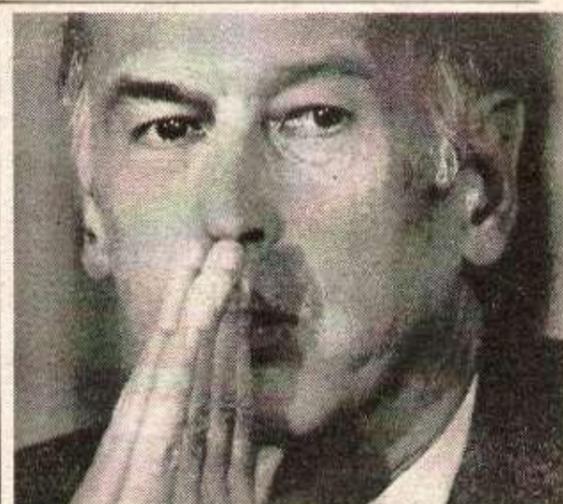


# DOSSIER : 8e PLAN, DU « SUPER BARRE »

Voir pages centrales

No 1219 - 2 au 8 octobre 1980 - 4,00 F

**l'humanité rouge**  
organe  
central du **PCML**



**L'extrême-droite  
à l'ombre du pouvoir**  
Voir page 3

**PEUGEOT-RENAULT**

**Ils répriment**

**pour mieux licencier**



**ABONNEMENT SPECIAL CONGRES**  
 A l'occasion de la discussion préparatoire  
 au 4<sup>e</sup> Congrès du PCML un tarif spécial  
 d'abonnement vous est proposé : 4 mois pour  
 50 francs (octobre, novembre, décembre,  
 janvier) Abonnez-vous, abonnez vos amis !  
 S'abonner,  
 un moyen pratique pour avoir le journal

**Pour les règlements d'abonnement ou souscription, ou vente mi-  
 litante, réglés par virement postal, ne pas mettre le n° de compte.  
 Indiquer simplement: Humanité rouge. Ceux-ci étant plus rapide-  
 ment encaissés par la banque que par le CCP**

**6 HEURES POUR LES LIBERTES AUX COMORES**  
 A l'appel de l'ASEC  
 Le samedi 4 octobre, de 17 à 23 h,  
 Salle Martin Luther King  
 32, rue Olivier Noyer, Paris XIV<sup>e</sup>  
 Métro : Alésia ou Pernety

**CAMBODGE SOLIDARITE**  
 Le père Cardonnel et le Dr Afanasief, de retour  
 du Cambodge, témoignent : conférence-débat (film).  
 A Lille : samedi 4 octobre, 15 h, salle de la MET  
 1, Place Georges Lyon  
 et Dunkerque : samedi 4 octobre, 20 h

**VIES OUVRIERES**



**BOUYGUES LA SURENCHERE**

La semaine dernière, c'étaient 40 licenciés, actuellement, il y en a 58. Tous les syndicats sauf deux en font partie. Vendredi 25 septembre, lors de la rencontre prévue entre patrons, délégués CGT et inspection du travail, les ouvriers (une trentaine) ont débrayé et se sont rendus à l'inspection du travail pour appuyer leurs délégués.

**CHR Montpellier : situation critique**

Pour 30 malades, il n'y a qu'une infirmière et il en faudrait au moins 3 dans le service Dubreuil (chirurgie) du CHR de Montpellier. Voilà pourquoi — pour une augmentation des effectifs, tant infirmiers qu'ASH (employés) — lundi 29 septembre, le personnel de ce service engage une grève de 24 heures reconductible. L'un des soucis bien sûr des grévistes est que leur grève se fasse dans l'intérêt du personnel soignant (augmentation des effectifs, donc amélioration des conditions de travail) et des malades. Cette grève prend donc la forme d'une grève du zèle; ce qui veut dire que les pensements seront faits comme ils doivent l'être, notamment dans de bonnes conditions d'asepsie et aussi que le personnel en grève n'assure aucun travail administratif (divers papiers à remplir), ce qui occupe parfois jusqu'à la moitié du temps de travail. Avant la grève, un préavis a été déposé par les syndicats CGT et FO, des entrevues ont eu lieu avec les dif-

férentes structures dirigeantes de l'hôpital, le tout sans résultat : le manque d'effectifs prévu et programmé par le gouvernement ressemble fort à une épidémie que la direction du CHR Montpellier ne paraît pas vouloir enrayer; et pourtant, la situation est grave : quelques exemples parmi des dizaines. A la maternité, on a enregistré 48 plaintes pour manque d'effectifs; fréquemment, il n'y a qu'une sage-femme pour 34 accouchées et leurs bébés, et aussi une seule en salle d'accouchement; les employées sont donc souvent amenées à s'occuper des enfants. Une salle de réveil vient d'être aménagée mais elle ne peut fonctionner par manque de personnel! En neurochirurgie, les aides-puéricultrices qui ont déjà bien assez de travail, doivent aussi faire leur part de nettoyage. Dans tous les services, il est courant de demander au personnel soignant de « doubler », c'est-à-dire de faire 16 heures d'affilée. Il est

courant aussi de faire appel à une infirmière pendant sa période de repos pour qu'elle remplace une collègue absente. En été, alors que la population de la ville et des environs se multiplie et donc aussi les admissions à l'hôpital, les effectifs baissent (à cause des vacances) et ne sont pas remplacés. Ce quotidien que vivent les travailleurs du CHR a été confirmé par les chiffres donnés au cours de la conférence de presse organisée par des membres du Conseil d'administration du CHR de la ville. Montpellier, un des hôpitaux où la situation est la plus critique actuellement, sur les 305 postes demandés, 6,5 ont été accordés! De 6400 en mars 1980, l'effectif théorique est passé à 6095 fin août (source CGT); et, bien qu'un certain nombre de dépenses aient été reportées sur le budget 81, bien que pour combler le déficit on réduise le pourcentage versé à la caisse de retraite (pour le moment ex-

cédentaire) au lieu d'augmenter les retraites par exemple, les comptes pour 1980 laissent apparaître un trou d'1 300 000 000 d'anciens francs. Que ce soit bien clair, pour le gouvernement Giscard-Barre, la santé, comme n'importe quelle entreprise, doit devenir un secteur rentable et pour cela il faut économiser sur tout et sur tous. Cette politique de restriction et d'« assainissement » ne fait que commencer; elle peut être stoppée par la lutte et les employés du service Dubreuil le tentent; par ailleurs, certaines villes ont obtenu des budgets supplémentaires. Pourquoi pas toutes? Tant qu'il est temps, il faut empêcher l'administration de restructurer l'hôpital selon le goût du jour, « l'austérité ».

Correspondant  
 Montpellier

P.S. : une semaine d'action du 13 au 18 octobre est annoncée par la CGT.

**Bologne, Munich,  
 et demain ?**

**S'**il devait arriver en France ce qui vient d'avoir lieu à Munich après s'être produit à Bologne, le gouvernement porterait l'entière responsabilité. Voilà en effet des mois qu'il laisse se mener impunément les activités néo-nazies, se développer une escalade du terrorisme fasciste. Il n'y a pas de différence entre les tueurs de Bologne, de Munich et les néo-nazis qui sévissent en France. Si la volonté de mettre un terme à leurs activités existait réellement, elle serait facile à démontrer : ils ont une association, les FNE, il faut la dissoudre; ils ont un journal, *Notre Europe*, il faut en interdire la publication; ils ont des militants connus, il faut les arrêter. Les motifs ne manquent pas : apologie du nazisme, apologie du racisme, attentats commis en France, apologie de crimes commis à l'étranger, collusion avec des associations criminelles, etc. Les pseudo-arguments juridiques employés pour ne pas recourir à cette répression nécessaire dissimulent mal l'absence de volonté politique. D'autant plus que quand il s'agit de réprimer des militants anticapitalistes, le gouvernement sait frapper fort. La Cour de sûreté de l'Etat ne vient-elle pas de condamner le militant corse Yves Stella à une peine de 15 ans de réclusion criminelle? Il y a en ce moment, en France, plus de cent personnes emprisonnées pour de longues années sans avoir menacé de vies humaines. Le petit-fils du chef de la Résistance corse, Jean Nicoli, guillotiné par les fascistes italiens, est emprisonné. Pendant ce temps, les fascistes commettent des attentats contre des domiciles habités et des cités d'immigrés. Mais, eux, sont libres!

Si les activités fascistes ont pu se développer, c'est que la politique du pouvoir y a trouvé son compte. Il n'y a pas d'autre explication.

Il y a convergence entre une politique gouvernementale visant à pouvoir expulser en masse les immigrés, qui recourt aux contrôles et à la répression policière et la montée d'une terreur raciste visant à rendre la vie impossible aux familles immigrées.

Les néo-nazis s'en prennent aujourd'hui à la communauté juive. Leur haine des Juifs étant égale à celle qu'ils vouent aux Arabes. Le pouvoir a joué les apprentis sorciers, tant il est vrai que le racisme appelle le racisme. Tolérer et encourager un racisme, c'est les favoriser tous.

Comment s'étonner qu'une politique qui se livre à une attaque en règle contre les libertés démocratiques, qui confie l'élaboration d'un nouveau code pénal à d'anciens magistrats de Vichy, puisse fournir le terrain propice aux activités des bandes fascistes? Celles-ci ne sont jamais autant dans leur élément que quand il s'agit de s'en prendre aux libertés. Et puis, les allées du pouvoir sont tellement peuplées d'individus venus des quatre coins du fascisme, tant de complicités se sont établies, tant de silences sont nécessaires que réprimer les activités fascistes ce serait arracher le masque du pseudo-libéralisme giscardien. La bourgeoisie secrète le fascisme.

Quand, le vendredi 17 octobre, aura lieu le verdict du procès du néo-nazi Fredriksen, nombreux seront ceux qui montreront qu'ils ne comptent que sur la force de la lutte antifasciste pour mettre hors d'état de nuire les tueurs en puissance, pour que Paris ne devienne ni Bologne ni Munich.

Pierre BURNAND

**l'humanité rouge**

Directeur politique : Jacques JURQUET — Rédacteur en chef : Pierre BURNAND  
 Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyne Le Guen.  
 Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau — Administration : Max Durand.  
 Imprimerie La Nouvelle — Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.  
 L'HUMANITE ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19 — CCP : 3022672 D La Source — Commission paritaire : N° 57 952 — Dépôt légal : 3e trimestre 1980

# LES HOMMES DU PRESIDENT

**Le gouvernement s'émeut, Giscard s'indigne, Bonnet promet sa protection ; mais comment ceux qui sont au pouvoir pourraient-ils faire preuve de la détermination nécessaire pour mettre un terme aux activités criminelles des néonazis ? Ne trouve-t-on pas parmi eux des gens qu'un passé récent et de multiples liens rattachent aux milieux les plus activistes de l'extrême-droite ?**

## HUBERT BASSOT

## de l'OAS à l'Elysée

Hubert Bassot est une personnalité de premier plan des milieux giscardiens. En 1976, Giscard lui avait confié la responsabilité de ses déplacements en province. Pour cela, il disposait d'un bureau à l'Elysée. Elu député de l'Orne en 1978, Hubert Bassot mérite d'être mieux connu. Cet honora-

ble conseiller de Giscard d'Estaing est un ex-dirigeant de l'OAS. Il était responsable de la propagande de l'OAS-Métropole. Aux côtés de l'ex-capitaine Sergent (chef de l'OAS-Métropole, condamné à mort par contumace pour sa participation au putsch d'Alger), il tenta de procéder à une reconversion des restes de l'OAS après la liquidation de celle-ci en 1963. Il créa alors le Rassemblement de l'esprit public... avant de rejoindre les Républicains indépendants de Giscard en 1967. En 1974, lors de l'élection présidentielle, Hubert Bassot est le responsable de l'organisation matérielle de la campagne de Giscard d'Estaing. Il fait appel pour cela à ses amis de l'ex-OAS.

Et c'est ainsi que Pierre Sergent et Claude Dupont deviennent les responsables des équipes qui font la campagne pour Giscard. Ils s'installent dans le bureau de d'Ornano, secrétaire général des Républicains indépendants. Claude Dupont est l'ancien adjoint de Roger Deguelre, le chef des commandos Delta d'Alger. A ce titre, il fut l'un des organisateurs du terrorisme OAS. On imagine quelles peuvent être les relations de ces messieurs. Parmi elles, il y a Albert Spaggiari, auteur du hold-up de la Société générale de Nice et étroitement lié aux milieux néo-nazis européens.

Mais, revenons à Hubert Bassot. A l'époque où il organise la campagne giscardienne, une ancienne affaire revient à la surface : celle de l'enlèvement et de l'assassinat de l'ex-trésorier de l'OAS, Raymond Gorel. D'après la femme de celui-ci, un soir de juin 67, Hubert Bassot s'était présenté au domicile de Gorel, en compagnie de Jean-Jacques Susini pour réclamer leur part du butin de l'OAS. Bassot ne sera jamais inquiété et le juge d'instruction chargé de l'enquête dira : « On ne l'a pas trouvé... ». Susini dont on vient de parler, était l'un des principaux responsables du terrorisme fasciste dans les années 60. Il avait mis sur pied les commandos Z qui comptaient environ 1 000 hommes armés. De combien d'assassinats est responsable Susini ? Condamné à mort pour ses crimes, Jean-Jacques Susini se réfugia en Italie sous la protection des fascistes du MSI. Revenu en France, il sera arrêté en 1970 pour sa participation à des hold-up. Remis en liberté en 1971, il est à nouveau arrêté en 1972, cette fois-ci pour l'assassinat de Gorel... En 1974, Susini est à nouveau remis en liberté, après que Giscard ait été élu et que son ami Bassot soit devenu un des hommes forts du parti au pouvoir. On reparlera à nouveau de lui après les attentats criminels commis contre des locaux algériens.



ble conseiller de Giscard d'Estaing est un ex-dirigeant de l'OAS. Il

## ALAIN MADELIN

## dis-nous qui tu fréquentes...

Député giscardien de la 4e circonscription d'Ille-et-Vilaine, Alain Madelin est aussi l'une des figures montantes des milieux au pouvoir puisqu'il est secrétaire national du parti giscardien. En avril 1964, il fut l'un des fondateurs du mouvement fasciste *Occident*. *Occident* dont la FANE néo-nazie est issue. Le mouvement *Occident* sera dissous en juin 68 avant de donner naissance à de nouveaux groupes fascistes. Madelin, lui, rejoindra le « libéralisme » giscardien...

En 1974, il s'occupera de lancer des journaux anti-Mitterrand, tel que, par exemple, *Spécial banlieue* dont il sera directeur de publication. Ce journal, comme celui du même genre intitulé *France Matin*, est édité par SERVICE (Société d'étude et de recherches visuelles d'impression, de composition et d'édition). Parmi les responsables de cette société, on trouvait cinq dirigeants du groupe fasciste *Ordre nouveau*. Parmi les proches d'Alain Madelin, on trouve Geor-

ges Albertini qui, lui aussi, collaborait avec SERVICE. Albertini fut, sous l'occupation, l'un des chefs de file des nazis français. Il sera secrétaire général du parti de Marcel Déat. Arrêté en 1945, il passera quatre années en prison avant de devenir conseiller de la banque Worms. Il est également dirigeant de l'Institut supérieur du travail (IST) qui organise pour de nombreuses grandes entreprises des stages de formation à la lutte antisynationale. Albertini est

adhérent à la Ligue anticommuniste mondiale qui est liée à l'Union mondiale nationale-socialiste à laquelle appartient la FANE. Parmi les professeurs de l'IST, on trouvait il y a quelque temps... Alain Madelin lui-même, aux côtés de Claude Harmel qui fut, lui aussi, un des adjoints du collabo Déat. Parmi les protégés d'Albertini, on trouve également le député giscardien Griotteray, patron de l'hebdomadaire fasciste *Minute*.

## GERARD LONGUET

## un fondateur d'Occident

Vous avez remarqué ce jeune député giscardien qui participe à la nouvelle émission de télé *Le grand débat* ? Il s'appelle Gérard Longuet, député UDF de Bar-le-

duc. Gérard Longuet est un homme qui monte. N'est-il pas également président de la commission parlementaire d'enquête sur Poniatsowski ? N'est-il pas en train de mettre sur pied une réforme de la fonction publique visant à réduire de quelques centaines de milliers le nombre de fonctionnaires ? Ne faisait-il pas partie, il y a encore peu de temps, du conseil d'administration de TFI ? Bref, quel qu'un de très important, M. Longuet.

de devenir en 1977 directeur du cabinet de Jacques Dominati, secrétaire d'Etat aux rapatriés qui,

il y a peu de temps, inaugurerait à Toulon un monument en honneur du tueur fasciste Deguelre.



duc. Gérard Longuet est un homme qui monte. N'est-il pas également

### Les protecteurs de Giscard

Dernièrement, les néo-nazis rappelaient qu'ils servirent, en d'autres temps, de colleurs d'affiches et de service d'ordre pour Giscard d'Estaing. Organisée sous le patronage d'ex-OAS, la campagne présidentielle fit appel aux nerfs disponibles. Le parti giscardien manquait de base militante. 200 hommes appartenant au groupe fasciste *Ordre nouveau*, dissous un an plus tôt, fournirent le gros des troupes du service d'ordre giscardien. D'autres nerfs seront recrutés par l'intermédiaire de sociétés-bidon. L'argent versé servira à alimenter les activités fascistes, particulièrement dirigées contre les travailleurs immigrés.

En 1975, parmi les gangsters qui enlevèrent le PDG Louis Hazan, on retrouvera des membres du service d'ordre de Giscard. On trouve notamment un dénommé Jacques Prévost, ex-OAS, un des auteurs de l'attentat du Petit-Clamart contre de Gaulle et qui était chargé de la protection rapprochée de Giscard.



## RIPOSTE MASSIVE

Contre les attentats et agissements fascistes et antisémites, s'est déroulée mardi dernier une immense manifestation devant le Mémorial juif de Paris. Une foule considérable avait répondu aux appels de nombreuses organisations juives et antiracistes, dont le MRAP. Notre parti était également présent, notamment en la personne de son secrétaire général Jacques Jurquet.

## CHOMAGE TEMOIGNAGE ACCUSATEUR DU SECOURS CATHOLIQUE

Jacqueline a 22 ans. Elle habite près de Reims avec son fils. Depuis cinq ans, elle vit à peu près exclusivement de restes trouvés dans la poubelle d'une cantine voisine. « Si seulement ce qu'ils jettent, ils le mettaient dans des sacs en plastique, ce serait moins sale pour le petit. Mais je n'ose pas le leur dire ».

La misère, c'est Jacqueline et son fils, mais c'est aussi des milliers d'autres chômeurs que le Secours catholique a rencontrés. En décembre 1979, parmi les milliers de demandes d'aide que le Secours catholique reçoit, 2 221 provenaient de personnes au chômage.

Derrière les chiffres égrenés, c'est l'absence d'espoir, la pauvreté, l'humiliation. Tout commence par le silence pesant des ANPE, tissé d'amour-propre ravalé, de quête désespérée d'un travail. Partageant un même sort : le chômage, causé par une même politique, les demandeurs d'emploi empruntent des itinéraires différents pour aborder un avenir sans projet et plein d'incertitudes.

### 94% DE CHOMEURS ETAIENT SANS RESSOURCE

Des exclus, des associés, des tarés. Nombreux sont les tares que le marché du travail rejette, tout comme l'ouvrière mettant au rebut des pièces imparfaites. Trop jeunes, trop vieux, sans qualification, femmes et femmes chefs de famille, immigrés, réfugiés, malades, prisonniers. Sur les statistiques du Secours catholique, 18% des chômeurs étaient trop âgés, 7% trop jeunes, 74% n'avaient aucune qualification, 94% étaient sans ressource, n'ayant plus droit à quelque indemnité. Le chômage, fléau multidi-

mensionnel, rompt les couples, aggrave les tensions entre parents et enfants. Nombre de femmes au foyer, abandonnées par leur mari au chômage, sont contraintes à des travaux peu rémunérateurs (femmes de ménage, concierges), par manque de formation professionnelle et/ou parce qu'elles n'inspirent pas confiance : les patrons redoutent l'absentéisme des femmes chefs de famille. Nombre de jeunes deviennent clochards. Les immigrés licenciés, après un travail stable, ne peuvent obtenir qu'une autorisation provisoire de travail, par conséquent ne trouvent que du travail provisoire. Les jeunes de nulle part — enfants d'immigrés, mais élevés en France — connaissent le même engrenage.

Les réfugiés, asiatiques, connaissent en général une période relativement courte de chômage, après leur arrivée en France, de 4 ou 6 mois, mais pour un temps, par contre ils ne restent pas longtemps embauchés ; les Africains attendent, eux, de 6 mois à 2 ans pour trouver un premier emploi, qui devient stable ensuite.

Le flot des chômeurs s'enfle. De 327 000 en 1954, à 831 000 en 1975, ils étaient 1 468 000 en 1979. Il emporte avec lui une marée de drames. En janvier 1980, la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne comptait plus de 100 000 familles touchant en tout et pour tout moins de 350,00 F par mois. 20% de chômeurs des 2 221 cas du Secours catholique étaient tombés en dépression, 19% des familles connaissaient des accrocs dans leurs relations, 10% des hommes s'étaient réfugiés dans l'alcoolisme, 3% des femmes s'étaient prostituées.

Nathalie VILLOTIERS

## MANUFACTURE DES TABACS DE TONNEINS

### « Nous voulons travailler »

Au Seita, vers le 10 juillet, la direction générale, invoquant un stock trop élevé de *Gitanes* décrète sans consulter les syndicats, une semaine de chômage technique pour l'atelier *Gitanes* de la manufacture de Chateauroux et l'ensemble des fabrications à Lille et Tonneins.

Cette opération, loin d'être motivée par l'état des stocks, vise au contraire à préparer à la fois l'opinion publique et surtout les travailleurs du Seita pour faire accepter la fermeture de la manufacture comme inéluctable.

Selon les plans gouvernementaux, dans les quelques

années à venir, la moitié des manufactures du Seita serait conduite à fermer ses portes et 3 000 emplois seraient ainsi supprimés.

La semaine de chômage technique décrétée par la direction, les travailleurs du Seita l'ont massivement refusée.

Dès la fin des vacances, au lieu de prendre une semaine supplémentaire forcée comme le prévoyait la direction, les travailleurs sont venus travailler à l'appel de leurs représentants.

C'est 95% du personnel qui, malgré les menaces et les parties de cache-cache

avec les huissiers de la direction sont rentrés à la manu.

Toute l'action étant basée sur la volonté de travailler pour refuser le chômage technique, la direction n'a pas hésité à saboter les installations électriques pour empêcher le démarrage de la production. Et après ça, auront-ils encore le culot de nous parler de liberté du travail?

A chaque entrée, la direction au grand complet et les huissiers. Pour empêcher que l'on puisse noter les noms des entrants, on a tendu devant la direction et ses acolytes un rideau opaque derrière lequel les travail-

leurs en rentrant criaient : « Coucou! On veut travailler! ». Ensuite, les travailleurs ont intercepté une centaine de lettres de mise à pied et ont obtenu que ces sanctions soient annulées.

Manifestation dans les rues de Tonneins et Marmande, blocage de la RN 113 et occupation de la manu ont démontré à la direction du Seita ainsi qu'au gouvernement que leur opération de démantèlement ne sera pas de tout repos. Des centaines de tracts ont dénoncé l'opération destinée à mettre en condition salariales et population pour préparer le démantèlement du Seita.

## CORSE — YVES STELLA CONDAMNE A 15 ANS DE RECLUSION

Détenu depuis le 1er juin 1978, Yves Stella vient de prendre la plus lourde peine infligée jusqu'à maintenant à un prisonnier politique corse. Depuis le début, flics-matons-juges ont reçu l'ordre de l'Elysée de tout faire pour briser celui qu'ils se sont acharnés — sans le prouver — à présenter comme le « commissaire politique » du FNLC.

Yves Stella a dit au procès ce qu'il avait à dire, à des magistrats qui ne veulent pas entendre.

La Cour de sûreté de l'Etat ne siège pas pour écouter l'accusé, celui-ci est d'office considéré comme coupable. Yves Stella savait qu'il serait lourdement condamné.

Le 25 septembre, à la 8e audience, après l'audition des témoins et son propre plaidoyer se terminant par un « Finissez sans moi » retentissant, il a dessaisi sept avocats (l'un d'entre eux sera commis d'office par la

Cour), demandé au public de quitter la salle et ordonné au président Allaer de lui faire regagner sa cellule.

Le « cercle » judiciaire était rompu. Stella ne viendra écouter ni le réquisitoire délirant de l'avocat général, ni la sentence de la Cour qui relèvent avant tout d'une volonté politique réactionnaire.

### DEUX POIDS DEUX MESURES

Xavier Colonna, maire de Calvi réclamait le 5 septembre dernier « que la justice frappe sans pitié ». Il qualifiait de « complices d'assassinat » (!) les forces démocratiques qui demandent la libération des prisonniers politiques! Par sa bouche, c'est en fait le pouvoir en place qui parlait. Or, faut-il le rappeler pour la énième fois les polices parallèles, les barbouzes, ne sont nullement inquiétés. Et n'a-t-on pas vu

ces derniers jours les nazillons bénéficier d'une clémence qui ne peut cacher que ces gens-là sont en fait protégés par le pouvoir capitaliste et son Etat?

Déjà, début septembre, les détenus politiques corses à la Santé, dénonçaient des abus commis par leurs garde-chiourmes. Depuis, l'as-

sociation *A Riscossa* a affirmé dans un communiqué du 22/9 que, dans la même prison, Alain Orsoni « a été frappé par quinze gardiens avant d'être conduit au mitard (...) sans aucun motif, ni justification valable ». Il est précisé que la visite d'un médecin — demandée par son avocat — a été refusée. Il a alors entamé une grève de la faim et « les protestations de ses camarades ont entraîné trois transferts disciplinaires ». *A Riscossa* a également protesté auprès du ministre de la Justice, du directeur de la prison de Fresnes, du président de la Cour de sûreté de l'Etat, contre les conditions de détention de deux détenus politiques corses. Une copie a été envoyée à Amnesty international et à la Ligue des droits de l'homme (restriction des visites et de plus, dans le parloir des droits communs, aucune possibilité de déposer des vêtements à leur intention).



## LOI PEYREFITTE, SECURITE ET LIBERTE : DANGER SUR NOTRE LIBERTE DE LUTTER

La Chambre des députés a adopté le 21 juin de cette année le projet de loi Sécurité et liberté de Peyrefitte. Le but poursuivi par cette réforme du code pénal était triple : « diminuer les variations de peine d'un tribunal à un autre pour une même infraction, rendre justice plus rapidement, protéger les victimes ».

Le tollé d'indignation, de contestation, l'opposition unanime des associations de juristes, d'avocats et autres organisations de masse, au printemps dernier lors de la discussion de ce projet nous a enseigné deux choses : l'unanimité de tous — sauf la majorité présidentielle — contre cette loi, les tenants et les aboutissants de cette réforme. Le combat contre cette nouvelle législation n'est pas terminé ; le Sénat doit discuter à présent de cette loi, il ne demeurera pas indifférent à une opposition unanime, convaincue et déterminée.

Quelles incidences aurait l'application de ce nouveau code pénal ? Transposons notre quotidien dans un futur où il serait appliqué.

### DES LUTTES ? ... DELITS !

Lors d'une délégation chez votre patron, une vitre se brise, bien qu'aucune violence n'ait été commise... délit — destruction ou dégradation d'un bien, même sans violence — ...2 ans de prison.

Votre PDG, parfaitement gâteux, est légèrement bousculé lors de votre entretien... délit, puisque la victime est hors d'état de se protéger elle-même en raison de son état physique ou moral.

Vous êtes en grève, votre patron fait appel à un commando pour forcer le piquet de grève. Sur le champ, vous rédigez un tract dénonçant ces jaunes, les menaçant d'un sacré retour de bâton s'ils recommencent... délit. Vous appartenez à une association de malfaiteurs en vue de proférer une menace et un délit... de 5 à 10 ans de prison.

Un mot d'ordre de grève est lancé, vous le suivez, vous arrêtez donc votre ma-

chine, mais cet arrêt la détériore... délit, de 5 à 15 ans de prison.

Les artichauts ne se vendent plus qu'à perte, révolté vous faites brûler votre récolte sur la place publique... délit de 5 à 15 ans de prison.

Les écoles ont fermé dans votre région dévastée par l'exode rural ; à bout les parents d'élèves bloquent la ligne de chemin de fer du coin pour faire entendre par tous les moyens leurs revendications... délit... de 1000 à 30 000,00 F d'amende, de 3 mois à 2 ans de prison.

Un homme menace de faire flamber la voiture de son voisin toujours garée devant son garage... délit... 15 jours de prison avec sursis.

Cinq ans plus tard, il est arrêté par un contrôle policier alors qu'il portait pique-niquer, un Opinel de 10 cm dans sa poche... délit... port d'armes prohibées et récidive... 6 ans de prison. Pourquoi est-il récidiviste ? Il a commis deux délits (menace et port d'armes interdit) qui n'étant pourtant pas de même nature, constituent néanmoins une récidive. Il suffirait de commettre une fois deux des délits énumérés ci-

dessous pour être considéré comme récidiviste (menaces, tortures, proxénétisme, séquestration et destruction illégale, vol avec violence ou effraction, extorsion de fonds, chantages, destructions ou dégradations de biens, trafic de stupéfiants, port d'armes prohibées). Un petit revendeur de haschisch, en récidive, encourrait ainsi 40 ans de prison.

Le bourgeois gentilhomme faisait de la prose sans le savoir, nous, nous commettrions des délits tout en l'ignorant.

### JEAN VALJEAN, GALERIEN POUR LE VOL D'UN PAIN

Ce répertoire exhaustif des actes répréhensibles n'est pas piqué des hanne-

pour lui substituer la « saisine directe », dont les pouvoirs seraient encore plus étendus.

En termes juridiques, on distingue les délits, comme le vol, des crimes, de sang par exemple ; les uns sont jugés par la Chambre correctionnelle, les autres par la Cour d'assises. La réforme Peyrefitte convertit un certain nombre de crimes en délits, ils seraient traités ainsi en correctionnelle. On peut attendre une amélioration de ce changement de traitement, on peut espérer que les peines réclamées seraient moins lourdes puisque les affaires seraient traitées en correctionnelle. Alors, bonne chose ? Pas forcément puisqu'en même temps la réforme innove et crée une grille de peines plus

### LES SATELLITES DU CODE PENAL

Le code pénal énonce des principes de répression, il prévoit également les mesures d'exécution. Ainsi, les internements administratifs des étrangers expulsés sont légalisés.

Les flics ont le droit de contrôler notre identité sans justifier leur démarche.

Les officiers de police judiciaire (OPJ) sont intouchables. Ils sont présumés contre d'éventuelles poursuites pour des effractions ou illégalités commises dans l'exercice de leur fonction.

Par ailleurs, le projet *Enfance et famille* du ministère de la Santé donnerait toute autorité au préfet — désigné par le gouvernement — sur tous les services publics ou privés s'occupant de délinquants mineurs, ce qui réduirait considérablement le rôle des juges pour enfant ; ces délits des mineurs seraient correctionnalisés. L'ordonnance de 45, statuant sur l'irresponsabilité des délinquants mineurs devant leurs délits, n'est pas toujours bien respectée. Avec le nouveau code pénal, ils seraient jugés comme les autres délinquants, avec les rigueurs qu'on sait, sur l'automatisme des peines et les récidives.

tons, les moyens exécutifs ne sont pas dépourvus d'imagination non plus.

Les flics n'ont rien vu, n'ont assisté à rien, mais peuvent prouver que vous avez commis un vol, par exemple, « les charges réunies étant suffisantes » ; une procédure de justice particulièrement expéditive va régler votre cas : c'est la saisine directe. La détention provisoire y serait possible, quelle que soit la peine encourue, la possibilité d'être assisté par un avocat, devant le procureur, disparaîtrait. Peyrefitte évacue le procédé de « flagrant délit » du code pénal actuel, par lequel, conjugué avec la loi anti-casseurs, ceux du 23 mars 79, ceux de Longwy et de Plogoff ont été jetés en prison,

lourdes et obligatoirement applicables. Ainsi, un vol aggravé serait jugé en correctionnelle, mais la peine réclamée ne pourrait pas être inférieure à 10 ans et à 20 ans s'il y a récidive. Avec une réduction notable des circonstances atténuantes, les tribunaux seraient amenés à juger des faits et non plus des hommes.

Jean Valjean, galérien pour le vol d'un pain, nous deviendrions des malfaiteurs pour avoir relevé le front et, sans exagération, nous pourrions en prison car toute possibilité de réinsertion sociale est entravée par les chapitres de la loi Peyrefitte, sanctionnant les récidivistes, supprimant ou réduisant les sursis, limitant les libérations conditionnelles.



### DES SOUS POUR LES MATONS

Au cas où nous douterions des intentions de Peyrefitte, le projet de budget de la Justice pour 1981 vient nous les rappeler. Dans l'ensemble des crédits alloués à la Chancellerie en augmentation de 17,23%, la plus grosse partie va à l'administration pénitentiaire avec la création de 450 postes de matons, dont 150 pour les nouvelles prisons de Draguignan et de Lorient. 5 chantiers de prison s'ouvriront à Lannemezan, à Mont-de-Marsan, à Yseure dans l'Allier, à Mauzac et Grand-Castang en Dordogne, à St Martin de Grau dans les Bouches-du-Rhône.

### REPONSE A CEUX QUI S'INTERROGENT

Oui ou non, la croissance de la criminalité poursuit-elle son ascension ?

De 63 à 72, elle avait augmenté de 11,2%, depuis 72, de 4,8%.

Oui ou non, les juges font-ils preuve de laxisme et n'envoient-ils plus personne en prison ?

Du 1/1/76 au 1/1/79, le nombre des détenus est passé de 30 718 à 36 525.

Oui ou non, la répression des mineurs délinquants chute-t-elle ?

En 30 ans, pour 3 fois plus de mineurs délinquants, il y a 10 fois plus de peines de prison.

### 2 OCTOBRE, TEMPS FORT CONTRE PEYREFITTE

Le 2 octobre, une journée de mobilisation contre la loi Sécurité et liberté s'est tenue, appelée par la CGT, la CFDT, la FEN, la Fédération autonome des syndicats de police, les fédérations CGT et CFDT de la police nationale, la Ligue des droits de l'homme, CFDT et CGT des journalistes, le SNJ, SAF, le SM et le Syndicat national autonome des policiers en civil.

Ces organisations estiment que le projet Sécurité et liberté constitue une aggravation sans précédent des moyens de répression.



### DUFOUR : LES OUVRIERS MOBILISES

Manifestation intersyndicale lundi : une centaine de travailleurs se rendaient à l'UIMM où « on ne s'occupe, leur a-t-on dit, que des problèmes sociaux », pas des fermetures d'entreprise!

Journée d'action le mardi au niveau local avec arrêts de travail à 16 h et rassemblement devant la mairie à partir de 16 h 30.

Manifestation à partir de Dufour (rendez-vous à 11 h) vers la préfecture, mercredi.

Gala de soutien envisagé pour la semaine prochaine.

On peut dire que les Dufour dont (pour beaucoup) le préavis se terminait ce mardi, sont mobilisés et à l'action pour défendre leur emploi.

### NICE : CGT RADIO VERITE

Vendredi 26 septembre au petit matin, l'antenne du SRPJ de Nice, appuyée par d'importantes forces de police, investissait la Bourse du travail CGT, place St François. Au petit matin, « à l'heure où les nazis affichaient leurs avis » commentait Jean-Claude Poirier, secrétaire général de l'Union départementale CGT.

L'opération avait pour but d'interdire la radio CGT 06 qui émettait depuis le mardi 23 septembre, à partir de la Bourse du travail.

Mais les « défenseurs du monopole » en furent pour leurs frais puisque le matériel avait été mis en sécurité, et plusieurs centaines de travailleurs se rassemblèrent devant la Bourse du travail pour un meeting de riposte le soir même.

Mardi 23, tout avait commencé à 7 h par les premières notes de *Niça la bella*. Puis, dès que les numéros d'appel eurent été fournis à l'antenne, les coups de téléphone vont se succéder, exprimant la terrible soif des travailleurs de prendre la parole. C'était vraiment extraordinaire d'entendre sur les ondes habituellement accaparées par le pouvoir toutes ces voix habituellement étouffées, ce cri de l'envers du décor niçois : les entreprises en lutte pour l'emploi, le Palais de la Méditerranée, Tibileti, Vernier. La riposte du pouvoir ne s'est pas fait attendre : comme de nombreux techniciens de TDF refusaient de brouiller la radio, ce rôle peu glorieux est revenu à un groupe d'agents de la DST déplacés spécialement de Marseille.

Malgré leurs efforts opiniâtres, le brouillage ne fut pas aussi efficace qu'ils l'espéraient. C'est sans doute ce qui allait décider les pouvoirs dits « publics » au coup de force contre la Bourse du travail.



## ILS REPRIMENT AUJOURD'HUI POUR MIEUX LICENCIER DEMAIN

« Ce qui se passe dans l'ensemble de l'industrie automobile aujourd'hui témoigne de l'ampleur et de la gravité d'une véritable offensive du pouvoir et du patronat, qui visent à mettre en cause de façon généralisée des droits aussi élémentaires et aussi essentiels que les libertés d'opinion et d'expression, que les droits de grève, de manifestation et l'ensemble des droits syndicaux.

(...) Certes, cela s'inscrit dans une orientation générale du pouvoir et du patronat qui se concrétise par exemple dans le contenu du projet de loi Peyrefitte. Mais cela découle aussi et surtout de la situation propre de l'automobile, en fonction des objectifs de suppression massive d'emplois, de renforcement brutal de l'austérité et de remise en cause généralisée des avantages acquis qui sont aujourd'hui ceux du pouvoir et du patronat dans cette industrie ».

C'est ce que déclarait J.C. Thénard, secrétaire de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT lors de la conférence de presse organisée par cette fédération le 30 septembre. Après quoi, il parlait des initiatives prises par la FTM dans le cadre d'une quinzaine d'actions nationales de l'automobile dont le point culminant doit être un rassemblement national, le 10 octobre et dont le temps fort concernant les libertés se situe le 1er et le 2 oc-

#### PEUGEOT

Georges Ségué est poursuivi par la direction Peugeot pour avoir mis en cause sa responsabilité dans le suicide de Philippe Marchau. Une tribune « libre » de la CGT avait été censurée et n'avait donc pu être présentée à FR3, pour la même raison. Marie-France Biot travaille depuis 14 ans à Peugeot-Sochaux et a été 11 ans dans le même atelier de carrosserie que Philippe. Elle parle en connaissance de cause.

(...) J'ai vu toutes ces années se mettre en place un appareil de répression contre tous les militants de la CGT, mais tout particulièrement à l'encontre des jeunes comme Philippe qui n'avaient pas encore acquis la maturité syndicale.

(...) Ils s'acharnaient sur lui parce qu'ils avaient senti sa très grande sensibilité; je l'ai souvent vu les larmes aux yeux à propos d'une injustice.

En réunion mensuelle avec la direction de carrosserie, M. Chaneau, particulièrement connu pour son anticléricalisme, nicanait systématiquement quand Philippe intervenait. La direction de carrosserie lui coupait la parole, l'empêchant de s'exprimer jusqu'au bout; c'était lamentable de voir une direction responsable d'un secteur de production aussi important se prêter à démolir délibérément un homme qui n'avait qu'une ambition, lui, défendre les travailleurs.

Dans les ateliers, il était en butte aux mêmes persécutions : il ne pouvait pas faire un pas sans qu'on lui demande son bon de délégation, même quand il était dépanné et se rendait aux toilettes; moi-même, je n'ai jamais pu aller le voir à son poste de travail sans qu'on me demande un bon de délégation, ce qui ne m'arrive pas avec d'autres personnes.

Philippe, avait un poste pénible, pas un instant pour respirer entre chaque voiture - il poinçonnait sur des caisses de voitures des numéros de châssis; il enlevait entre chaque voiture un tremplin de 15 kg pour une

production, en ce temps-là, c'est-à-dire jusqu'au début de l'année 80, d'environ 250 voitures par jour.

(...) La direction savait parfaitement qu'en 79, à la suite d'une première tentative de suicide, Philippe Marchau était resté 15 jours à l'hôpital; mais les persécutions ne se sont pas arrêtées, au contraire, on peut dire qu'elles se sont amplifiées.

(...) Il y a plus de 60 délégués CGT à l'usine; tous ont leur part de brimades, de sanctions. En s'acharnant sur Philippe, ils ont consciemment décidé de le détruire et par-delà intimider et faire peur aux ouvriers, les empêcher d'exprimer leurs revendications et de lutter pour les faire aboutir.

#### TALBOT

Jean-Claude Taillandier est militant à Talbot Poissy (ex-Simca-Chrysler) : un des hauts lieux des méfaits de la CFT (maintenant CSL). Là comme à Peugeot ou Citroën, c'est depuis de nombreuses années que le patronat recourt à la violence physique, au chantage, aux provocations... Jean-Claude Taillandier relève dans les quatre mois écoulés quatre

faits, quatre aspects de ces méthodes encore accentuées ces derniers temps.

1- 17 caristes ont été licenciés. Pourquoi? Pendant toute une période, la direction mettait en chômage les caristes 2 jours par mois. Après cette période, elle a voulu faire récupérer les jours chômés! Une véritable insulte. Ils se sont mis en grève. Caux qui sont montés à la direction pour exposer le point de vue des caristes ont été licenciés pour faute lourde. Le tribunal a ordonné la réintégration immédiate, sinon 300,00 F par jour et par cariste à la charge de la direction, qui a refusé et fait appel.

2- Les locaux syndicaux (4 mètres sur 3...) ont brûlé 3 fois en 3 mois, tout le matériel a été détruit.

3- A la réunion du CCE d'hier, lundi, où ont été confirmés les licenciements, à aucune question posée il n'y a eu de réponse!

4- Dans l'entreprise, il y a un système d'augmentation au « mérite ». En fait de mérite, c'est la CFT qui distribue les augmentations et bien sûr ceux qui sont un tant soit peu revendicatifs n'y ont pas droit.

Dans ces conditions, il y

a eu seulement 4% d'augmentation de salaire depuis le début de l'année. Depuis l'accord avec Peugeot, il y a déjà eu 4 607 emplois supprimés et il y en aurait encore 3 000 en trop!

C'est pour faire passer tout cela qu'il y a toutes ces atteintes aux libertés.

#### RENAULT

Michel Certano, secrétaire général de la CGT-Billancourt, dirigeant national de la FTM, a été licencié de Billancourt. Il rappelle de nombreux cas de répression depuis l'arrivée en 1975 de l'actuel PDG de Renault, Vernier-Paillez. Les méthodes propres à Peugeot-Simca-Citroën se généralisent à l'ensemble de l'industrie automobile.

Il donne l'exemple de Renault-Douai où un militant, à bout à force de pressions, a aussi tenté de se suicider (il a été heureusement sauvé). La direction a installé des haut-parleurs aux sorties de l'usine, toute une sono autour qu'elle fait donner à fond dès qu'il y a des prises de parole à la sortie.

Pour son cas, le motif invoqué est une amende à laquelle il a été condamné il y

a trois ans, sur plainte personnelle de Vernier-Paillez, après un conflit (du 28 septembre au 5 décembre 77) terminé par un compromis auquel lui-même avait participé. Alors un homme qui a eu une condamnation ne peut pas travailler chez Renault! C'est vraiment un prétexte pour intimider les travailleurs à Renault et dans tout le pays. Vernier-Paillez a lui-même été condamné en 1972 à une amende (bien plus forte) pour le licenciement d'un délégué CFDT.

La direction de la main d'œuvre a plusieurs fois repoussé le licenciement qui a néanmoins été signé par le ministre.

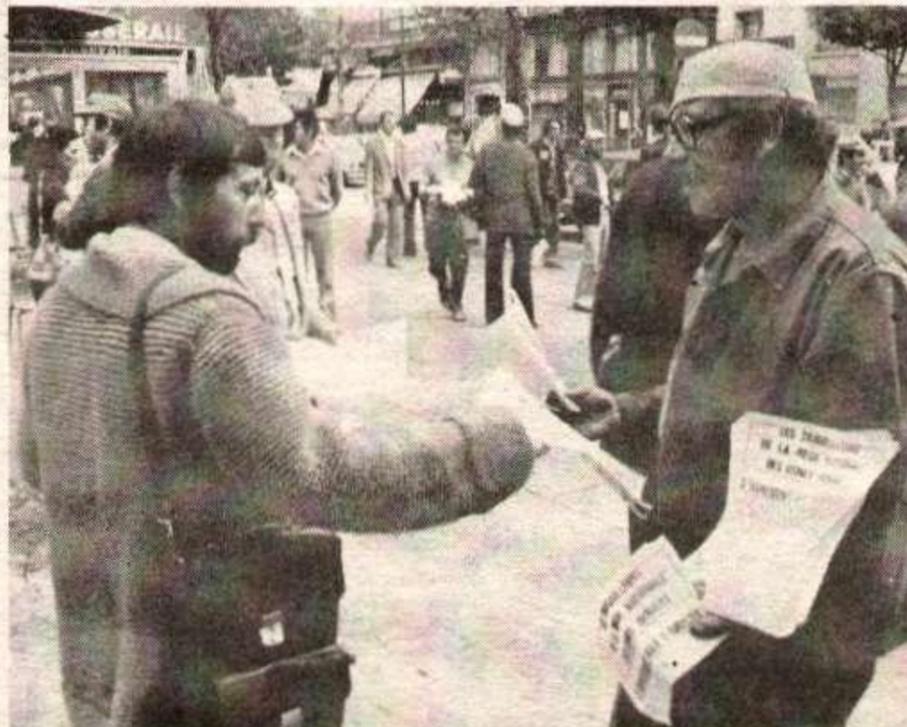
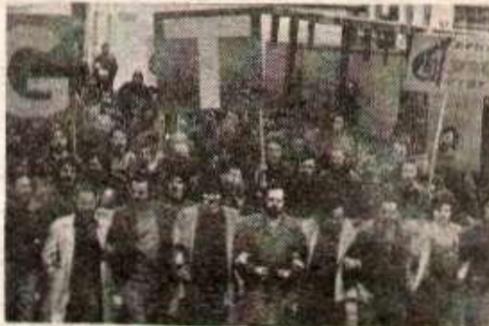
Mais cela venait de haut, de Giscard en personne. M. Certano continue à entrer normalement à Renault et à y accomplir son mandat syndical.

A Billancourt, il y a actuellement 3 huissiers en permanence pour constater le moindre mouvement de délégué.

#### RVI-VENISSIEUX

Louis Alloisio, secrétaire du syndicat CGT de RVI-Venissieux (ex-Berliet), a été licencié en mars dernier. Licenciement refusé par le CE, l'Inspection du travail, mais maintenue par le ministre du Travail le 5 octobre et confirmée pour lui et deux autres responsables de son syndicat le 8 janvier dernier.

Motif : après une période de grèves tournantes d'un mois et demi, il était monté à la direction avec d'autres délégués pour demander que s'ouvrent des négociations. Des travailleurs avaient suivi en délégation. Et voilà la réponse! Avec ses camarades, il continue à rentrer dans l'usine tous les matins. La solidarité qui lui permet de vivre aujourd'hui a été constante tout au long de cette affaire, active (débrayages, délégations...) et financière. La direction qui chaque jour qu'ils entrent ainsi les fait condamner à une amende (qu'ils ne payent pas) a fait bloquer leurs comptes en banque.



Militants CGT de la région informant la population parisienne

## Les faits

● Chez Talbot, à l'usine de Poissy : 2 000 à 2 500 licenciements viennent d'être annoncés au moment où le groupe Peugeot décide d'intégrer en son sein Talbot automobiles. Dans le même temps, la filiale britannique supprime elle aussi 1 300

emplois dans son usine Linwoods en Ecosse qui emploie au total 6 000 ouvriers. 1 250 travailleurs ont déjà été licenciés en décembre dernier.

● Dans le groupe Peugeot, on ne compte plus le nombre des jours chômés depuis le début de cette année, qu'il s'agisse des usines de Sochaux, Mulhouse, Vesoul, Dijon, St Etienne ou Lille. Les pertes de salaires sont lourdes pour les travailleurs. Ce chômage temporaire

frappe quelque 32 000 personnes à Sochaux et 12 000 à Mulhouse. A Metz, l'usine de boîtes de vitesse est fermée.

Le recours aux intérimaires et aux contrats à durée déterminée, dans les monopoles, est la règle d'or, facilitant grandement les licenciements. Qu'on en juge : les effectifs ont été réduits à Sochaux de 3 000 travailleurs, compte-tenu des 2 000 initialement employés par une société d'intérim et les départs n'étant pas remplacés.

A Bordeaux, l'usine US de Ford employait 4 200 personnes en 1978, seulement 3 900 aujourd'hui. On y compte déjà 5 mois de chômage au total depuis le début de l'année.

● Chez Renault, la direction vient de négocier avec le Fonds national pour l'emploi un accord en vertu duquel 2 450 travailleurs pourraient être en préretraite dès l'âge de 57 ans. Tandis que l'usine-mère de Renault-Billancourt est écla-

tée, venant peser lourd dans la balance des licenciements qui ne cessent de grossir aujourd'hui dans l'industrie automobile tout entière.

● Dans le même temps, en Italie, Fiat vient de dresser un plan draconien de restructuration et de restauration de ses profits, avec comme première mesure le licenciement de 15 000 travailleurs et la mise au chômage technique de près de 80 000 ouvriers durant 7 jours.

CARPENTRAS :  
9 DE JAM'S  
AU TRIBUNAL

C'est une affaire qui vient de loin : en 1975, les 130 travailleurs de Jam's-sud, à Carpentras, sont mis à la porte sous prétexte que la société-mère Jam's-siege est en faillite.

Mais les ouvriers ne se laissent pas faire. En assemblée générale, ils décident de la façon de mener la lutte et commencent par occuper l'usine. Ils sont assurés du soutien de la population et des syndicats CFTD et CGT (notons qu'au départ, il y avait très peu de syndiqués à l'usine).

Comme l'affaire traîne en longueur, les ouvriers envisagent de gérer collectivement leur usine en créant une coopérative ouvrière ; ils se donnent des responsabilités, établissent des statuts, prennent contact avec le Conseil régional, prospectent des clients et commencent à vendre les meubles qu'ils ont produits.

Inacceptable pour certains dans la ville de Charretier (UDF, aujourd'hui sous-ministre). Aussi voyant que le projet de coopérative ouvrière prenait corps, un jeune patron aux dents longues (ancien cadre de Jam's) se propose de racheter l'usine à bon compte (ce qui montre bien d'ailleurs qu'elle pouvait encore être rentable!). Le tribunal dut trancher entre les deux solutions et donna, comme il se doit, la préférence au patron.

Ainsi se terminaient 7 mois de lutte qui ont tout de même permis de sauver une grosse partie des emplois. Les ouvriers avaient remis en route une partie de la production pour pouvoir se payer des salaires que personne ne voulait plus leur donner et pour constituer un fond de départ pour la coopérative qui fut pendant longtemps l'unique perspective pour sauver leur emploi.

Aujourd'hui, 5 ans après ! les travailleurs sont accusés de vol et de détournement de fonds mais, comme on ne peut pas accuser 130 personnes, la bourgeoisie, utilisant la loi anti-casseurs, a pris 9 otages : les 9 responsables qu'avaient élus les travailleurs.

Enfin, que reproche-t-on aux travailleurs ?

Ils ont vendu des meubles qu'ils avaient fabriqués mais avec l'argent, ils ont dû payer les matières premières aux fournisseurs. Ils ont donc simplement utilisé pour leur propre compte un outil de travail que le patronat prétendait non rentable et voulait jeter à la ferraille ; ils se sont payé leur travail, ni plus, ni moins, mais sans engraisser de patron. Voilà ce qui est insupportable pour la classe dominante.

Le procès doit avoir lieu à Carpentras le 6 novembre. Que tous ceux qui le peuvent viennent y assister pour soutenir les travailleurs. Participez aux initiatives de soutien de vos syndicats.

L'orage éclate sur la branche automobile dans tous les pays capitalistes. Et il est lourd de conséquences en matière d'emploi et de licenciement dans cette branche, mais aussi sur beaucoup d'autres secteurs.

LES MENACES  
QUE FONT PESER  
LES TRUSTS  
AUTOMOBILES

Quand cette branche est en crise, elle entraîne dans son mouvement nombre d'autres secteurs en relation avec elle, en amont et en aval, ou vient aggraver le poids de leur propre crise : sidérurgie, aciers spéciaux, verre, textile, pneumatiques, garage, station-service, sans oublier les nombreux sous-traitants qu'elle utilise et dont les travailleurs sont déjà frappés de plein fouet.

Pour en mesurer l'ampleur, il faut savoir que la part qu'elle occupe en France dans la valeur de la production industrielle est de 5,9% et celle dans les exportations industrielles d'environ 10% ; on évalue à 2,2 millions le nombre de personnes qui travaillent pour l'automobile en France et, rien que dans la sous-traitance de l'industrie des équipements automobiles, sont employés 15 000 travailleurs.

Même importance d'ailleurs en Italie ou aux USA, par exemple : Fiat emploie 2% de la population active et 4,4% des salariés de l'industrie, le double avec ses sous-traitants. Aux USA, l'automobile et les professions annexes réalisent 20% du revenu national et emploient 20% de la population active.

Bref, il est un fait à souligner : les menaces que les trusts automobiles font peser sur l'emploi en particulier dans d'autres secteurs qui l'approvisionnent ou qui dépendent de leur activité.

Déjà, les maîtres de forge viennent de réévaluer en baisse leur production d'acier et prévoient d'autres vagues de licenciements. Et l'on peut estimer que l'orage qui éclate dans l'automobile vient grossir celui propre à la sidérurgie. Magnum, la société de sous-traitance automobile qui travaillait à 70% pour Peugeot, jette à la rue 857 travailleurs, réduisant ainsi au chômage des travailleurs de l'usine de Romchamp, de Confians-sur-Lanterne et, dans le territoire de Belfort, de Giromagny.

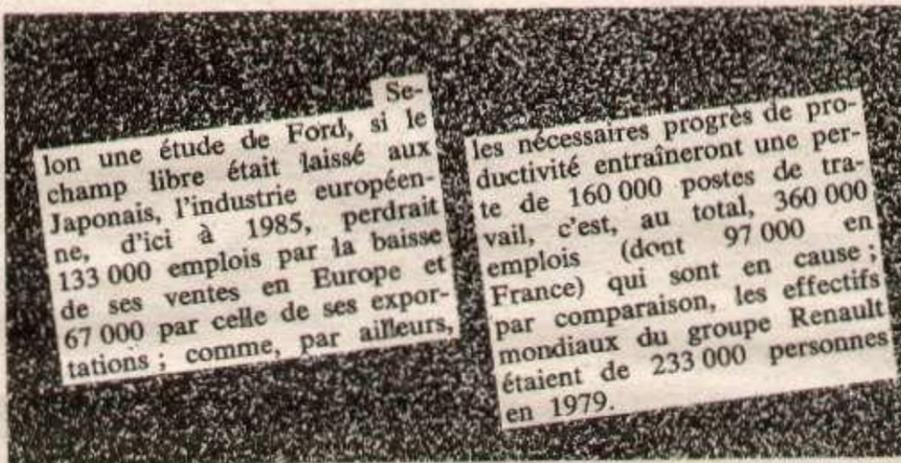
Et malheureusement, ce n'est qu'un début.

Comment comprendre cette crise ? Est-ce à cause

AUTOMOBILE  
LA MENACE SE PRECISE

Travailleurs de la Fiat après l'annonce des 15 000 licenciements décidés par Agnelli

(extrait de l'Usine nouvelle - 25 septembre 1980)



de « l'invasion japonaise », du « péril jaune », selon les expressions des médias ?

En fait, les trusts de l'automobile sont frappés par une crise de surproduction. Il n'y a pas de mystère : chacun, pour toucher toujours plus de profits, produit, produit, sans tenir compte des limites du marché. Mais voilà que le marché est exigu et, parce qu'il s'agrandit moins vite que la production, la bagarre entre les trusts est sans merci. C'est à qui sera le plus compétitif pour arracher des marchés.

Dans le cadre de cette bataille rangée où la concurrence mondiale s'exacerbe, Peugeot et Renault se redéploient pour renforcer leurs

positions et accroître leurs parts de marché mondial.

REDEPLOIEMENT  
DE PEUGEOT  
ET RENAULT

A cet effet, l'un et l'autre se sont associés à deux canards boiteux : le premier vise 6% du marché européen. Pour cela, après avoir absorbé les filiales européennes du groupe US Chrysler, devenues Talbot, il décide aujourd'hui d'intégrer Talbot dans Peugeot-automobiles. Le second escompte conquérir 2 à 4% du marché US. Pour cela, il augmente aujourd'hui sa participation dans le capital US d'American Motors, en la portant à 46% au lieu de 22,5% pré-

vus il y a un an. Mais l'opération n'est estimée rentable que lorsque le seuil des 40 000 voitures vendues par an sera atteint. Or, pour cela, il faut être compétitif dégager des profits maximum.

Et de telles restructurations signifient des licenciements parce que les trusts sont conduits à redéfinir la répartition géographique de leurs usines, afin d'être présents dans les grandes zones de marché. Redéfinition qui passe par des fermetures et regroupements d'usines, donc par des licenciements ; parce qu'ils cherchent à harmoniser leur empire, à coordonner leurs gammes. Ce qui implique une refonte de

l'outil industriel, donc, là encore, des licenciements.

C'est pourquoi l'usine de Metz est arrêtée. Deux milliers de travailleurs de chez Talbot sont jetés à la rue. Le spectre des licenciements est brandi à Billancourt dont on veut faire un centre technique de haut niveau, de conception des techniques et des nouveaux modèles ; parce qu'ils veulent assécher leur production sur des séries de plus en plus longues, fabriquer massivement et à moindre frais. Ce qui implique la recherche d'une robotisation et informatisation poussée, donc un accroissement de la productivité et des licenciements. Tel Renault qui met au point une nouvelle génération de robots très sophistiqués.

Cet élargissement de la production aux coûts les plus bas peut les amener à s'associer avec d'autres trusts. Par exemple, l'accord entre Peugeot et Fiat pour la construction d'une usine qui devra fabriquer par an un million de moteurs de petite cylindrée.

Alors, ces licenciements sont-ils dus à « l'invasion japonaise » comme se plaisent à évoquer les médias, ou bien plutôt à la recherche du profit maximum qui conduit chaque trust — les monopoles japonais comme Renault et Peugeot en France par exemple — à rechercher à être plus rentable et à se restructurer, afin de renforcer ses positions dans le cadre d'un marché mondial trop étroit pour l'appétit sans mesure de nos capitalistes de l'automobile ?

C'est encore dans ce sens que Peugeot et Renault visaient à s'implanter et investir sur place, là en particulier où leurs positions sont encore faibles. Tel Renault qui est en train de négocier la construction d'une importante usine en Inde.

Les politiques de Renault et de Peugeot, les plans de restructuration et de compétitivité de ces deux monopoles passent inévitablement par des suppressions d'emplois et la recherche d'une plus grande productivité, d'une intensification de la production pour les travailleurs qui restent.

Telle est la logique implacable du capitalisme, fondamentalement opposée aux intérêts des travailleurs dans leurs droits, même les plus élémentaires : le droit au travail.

Face à ces mesures, l'essentiel, c'est comment les travailleurs doivent y faire face et s'y opposer victorieusement.

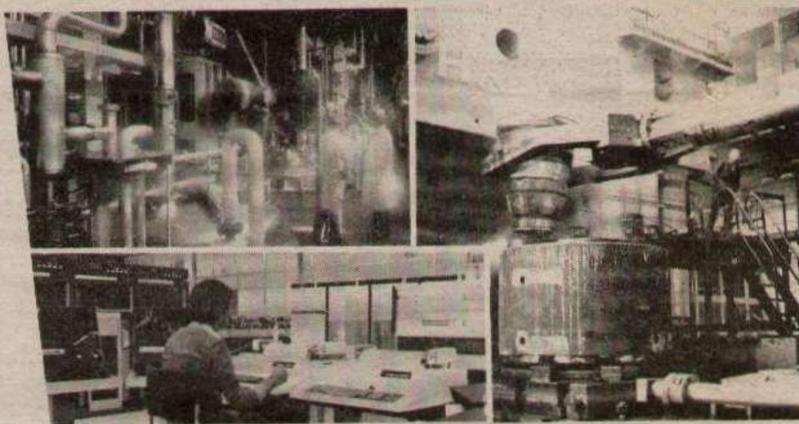
Catherine LEMAIRE

# 8e PLAN DU «SUPER BARRE»

«La question de l'emploi est sûrement la plus délicate du 8e plan. Le projet de rapport que je vous remets ci-joint tente de l'éluider : il ne fait que de vagues allusions à l'aggravation du chômage dans les prochaines années, présentant comme un simple risque ce qui est une certitude ; il feint de croire que la stratégie globale définie dans la seconde partie serait de nature à résorber le sous-emploi, ce qui est impossible d'ici à 1985.»

Cette prose édifiante est extraite du commentaire rédigé par M. Albert, commissaire général au Plan lorsqu'il remit à Barre le projet de 8e Plan. Le texte adopté au Conseil des ministres, le 1er octobre, masque donc la principale question qui se pose aujourd'hui à la classe ouvrière et à l'ensemble des travailleurs. Mais les rapports des commissions (1) sont suffisamment éloquentes pour qu'on puisse discerner les véritables enjeux du 8e Plan.

(1) Pour la première fois depuis 10 ans, les représentants CGT et CFDT ont participé aux commissions jusqu'au bout. Comme s'il était possible d'« infléchir » la politique gouvernementale par la « concertation » !



Si la question de l'emploi a été au centre de la préparation du 8e plan, elle est scandaleusement estompée dans le projet présenté par le gouvernement. La raison en est claire : toutes les hypothèses élaborées par les spécialistes du Plan et de l'INSEE montrent que le chômage ne fera qu'augmenter dans les cinq prochaines années, le maintien des « tendances » actuelles conduisant à un chiffre officiel de 2 270 000 « demandeurs d'emploi » en 1985, c'est-à-dire, compte tenu des différents trucages, à près de 3 000 000 de chômeurs ! Giscard-Barre préfère ne pas trop en parler...

Le 8e Plan se situe, en fait, dans la droite ligne des différents plans Barre des quatre dernières années : adapter et restructurer l'économie française pour augmenter sa compétitivité, développer les seuls secteurs dans lesquels il soit possible de s'assurer des sur-profits, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, augmenter encore les profits des entreprises et en particulier des grands monopoles, extorquer sans cesse davantage de

plus-value à la classe ouvrière en s'attaquant à son pouvoir d'achat, au droit au travail, au droit à la santé. Le 8e Plan n'est rien d'autre que la poursuite et l'aggravation de l'attaque de grande envergure menée par le patronat et le gouvernement ces dernières années contre les travailleurs, leurs droits et leurs acquis. Il n'est pas exagéré de parler de « super-Barre ».

Qu'on en juge. Pour développer les investissements, il faut « améliorer la rentabilité des entreprises et modérer la progression du revenu des ménages ». Pour ralentir l'augmentation du chômage, il faut développer le travail en équipes afin de « ne pas affecter la durée d'utilisation des équipements des entreprises » et accepter la réduction proportionnelle des salaires (1). Pour compenser l'augmentation du prix du pétrole, « ce sont sans doute les ménages qui supporteront l'essentiel du prélèvement pétrolier ». Pour « moderniser » l'agriculture, il faut diminuer de 15% d'ici 1985, et de 50% d'ici l'an 2000, le nombre d'agriculteurs. Pour « maîtriser » les dépen-

ses de santé, il faut augmenter les cotisations des salariés et contrôler sévèrement tout le système de soins.

On pourrait continuer cette énumération, puisque le Plan couvre l'ensemble des domaines, de l'aménagement du territoire à la recherche, du système financier à l'habitat et au cadre de vie, jusqu'au tourisme et à l'écologie ! Partout la même politique d'aggravation des conditions de travail et de vie au nom de l'« adaptation à l'environnement international en profonde transformation », dans tous les chapitres la même recherche du profit maximum, de l'exploitation accrue des travailleurs en France.

Mais aussi une politique impérialiste, contre les peuples et pays du Tiers Monde en particulier. C'est le « renforcement de la présence française » au Moyen-Orient et en Afrique du fait de « l'intérêt évident des réserves de matières premières ». C'est une volonté d'assurer la sécurité des approvisionnements en matières premières par « un ensemble de relations économiques, culturelles, politiques, créant avec certains pays des liens

privilegiés ». C'est les investissements à l'étranger « concentrés sur un petit nombre de pays, offrant à la fois des projets très rentables et considérés comme relativement stables politiquement ». Dans tous les domaines, une politique d'exploitation et de pillage du Tiers Monde.

Telle est la réalité du 8e Plan. Car même si le projet du gouvernement évite de donner des précisions, ne fixe aucun objectif global chiffré, limite les « programmes d'actions prioritaires » à des généralités non contraignantes, sa logique n'est autre que la défense et la perpétuation du système capitaliste et impérialiste, l'attaque en règle contre les travailleurs de France et contre les peuples du monde. C'est en tant que tel qu'il doit être dénoncé et combattu.

Pierre BAUBY

Catherine LEMAIRE

(1) Les projets de loi sur le travail à temps partiel, que vient d'adopter le gouvernement, prennent ici tout leur sens : c'est le meilleur moyen qu'aient trouvé patronat et gouvernement pour réduire la durée du travail en diminuant les salaires.

## TRAVAILLEURS, SACRIFIEZ-VOUS POUR LES PROFITS DES TRUSTS

Plusieurs commissions du 8e Plan : la commission emplois-revenus dirigée par J. Lecaille, celle de J. Lesourne, celle du développement de Lenoir, ont abordé le problème de l'emploi et du chômage. Elles font deux constatations :

1) « Si l'on néglige le coût humain de l'inactivité et les germes de destruction sociale » que le chômage entraîne, précisent les experts, le coût du chômage est de près de 60 milliards de francs par an, sous forme d'indemnités et de manque à gagner pour l'Etat (cotisations sociales...).

2) Il n'est pas possible de retenir l'hypothèse d'une croissance suffisante pour que les entreprises embauchent au cours des 5 années du 8e Plan.

### 2 200 000 A 2 300 000 CHOMEURS EN 1985

Telle, la commission Lenoir : elle prévoit, dans les meilleures des hypothèses, une croissance de 2,7% à 3,6% par an pour les années à venir ainsi que des gains de productivité de 3,9% à 4,6%. Dans ces cas, pourtant jugés optimistes par les experts, le chômage porterait le nombre des sans-travail à pas moins de 2 200 000 à 2 300 000 en 1985!

Constatant ainsi son incapacité totale à résoudre le chômage, le 8e Plan prétend alors le freiner par une autre solution : la réduction du temps de travail. Et... s'empresse-t-on de préciser, pas à n'importe quelles conditions.

### QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

« Pour que la réduction du temps de travail soit créatrice d'emplois sans porter atteinte à la compétitivité des entreprises, plusieurs conditions sont nécessaires : que la compensation salariale soit strictement limitée, que la productivité du travail s'améliore et que l'équipement existant soit mieux utilisé ».

L'objectif est clair : la compétitivité d'abord. Or, celle-ci passe par l'abaissement des coûts de production, et en premier lieu, par la baisse des salaires. « Dans le contexte économique actuel, indiquent encore les experts, il est essentiel que les progrès de la productivité soient consacrés à la baisse du temps de travail plus qu'à l'augmentation des salaires ».

En conséquence, le 8e Plan propose une baisse du temps de travail accompagnée d'une réduction des salaires.

### BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT DES TRAVAILLEURS

Seules certaines catégories (très bas salaires, travaux pénibles) verront une compensation salariale, limitée il s'entend ! Mais, comme il ne faut surtout pas entraver la course aux profits maximum de nos capitalistes, cette compensation sera effectuée par un « effort de solidarité accru » de la part des autres travailleurs. Autrement dit, par une baisse du pouvoir d'achat de l'ensemble des travailleurs, tant par le biais d'une baisse de leur salaire (réduction du temps de travail avec réduction de leurs salaires) que par un accroissement de l'impôt. Le comité emplois-revenus est particulièrement clair dans ce domaine ; il affirme sans vergogne : « La croissance des emplois exige que le pouvoir d'achat des ménages progresse moins vite que le revenu national durant les premières années du 8e Plan », ou encore que le resserrement de l'éventail des salaires « pourrait même remettre en question le principe du maintien du pouvoir d'achat des rémunérations les plus élevées ». Or, l'on sait que le resserrement de l'éventail des salaires se fait toujours par le bas... Ce qui n'exclut pas que les catégories à moyen revenu, comme les cadres inférieurs, certaines professions libérales pourraient elles aussi être fortement frappées dans leur pouvoir d'achat. D'autant que le 8e Plan préconise également un élargissement de l'assiette de l'impôt (moins de revenus exonérés d'impôt).

Mais ce n'est pas tout. Le comité emplois-revenus constate un « net freinage de la croissance du pouvoir d'achat des revenus primaires (salaires) et, si le revenu disponible des ménages a cru de 70 à 78 plus vite que la production intérieure brute, c'est essentiellement du fait de l'évolution des prestations sociales ». Or, le financement de ces prestations étant assis sur les salaires essentiellement, les charges sociales pour nos capitalistes sont estimées trop lourdes. Il s'agit donc d'alléger leurs charges, autre moyen d'améliorer leur compétitivité en diminuant, là encore, les frais de production.

A cet effet, le 8e Plan préconise que les augmentations des charges sociales supportées par les firmes soient transférées désormais au budget et soient payées par un accroissement des impôts, c'est-à-dire de notre poche.

Bref, de toute part, on nous prend d'un côté ce qu'on nous donne de l'autre. Mais attention : il s'agit de nous en prendre beaucoup plus que ce que nous recevons ! C'est ce que nos requins appellent la « solidarité ». En fait, le rapport du 8e Plan tient deux langages, l'un à l'usage des travailleurs, l'autre à l'égard du patronat.

### DEUX LANGAGES

Aux travailleurs, il dit que les sacrifices qu'ils subissent et devront encore plus subir sont nécessaires pour sauver l'emploi : le chômage ne serait freiné qu'en réduisant le temps de travail. Mais au prix d'une baisse du pouvoir d'achat de la masse salariale globale. Au patronat, il dit qu'il faut être compétitif et gagner toujours plus en productivité, en particulier en réorganisant le processus de production.

Or, l'on sait trop bien que cela passe par des restructurations et des licenciements : la rationalisation des moyens de production en vue d'accroître la productivité, préconisée par le 8e Plan, c'est utiliser des biens d'équipement plus productifs, intensifier la production pour les travailleurs et jetant à la rue « l'excédent de main d'œuvre ».

## LES AXES DU 8e PLAN

« Ce que nous vivons est plus qu'un changement. C'est un retournement de données de la géographie économique du monde qui, pendant longtemps avait avantagé la France ».

Partant de ce constat, le 8e Plan élabore ses grands axes pour faire face à ce retournement de situation. C'est avant tout l'adaptation du système productif. Pour cela, il s'agit d'abord de « desserrer les contraintes » au niveau de l'approvisionnement en énergie et en... atières premières.

### EN MATIERE D'ENERGIE

Le but : réduire la part du pétrole dans le bilan énergétique de la France, de 56 en 30%. Comment ? En accélérant la poursuite du programme électro-nucléaire pour porter la part de l'énergie nucléaire à 30% des besoins ; en développant les énergies de substitution (solaire...) ; en poursuivant la constitution des stocks de sécurité. Il s'agit aussi de tendre au retour de l'équilibre du commerce extérieur.

### EQUILIBRE DU COMMERCE EXTERIEUR

A cet effet, le 8e Plan se fixe comme objectif :

— d'importer moins et mieux. « S'impose comme prioritaire l'accroissement des économies et de la production nationale d'énergie ». On rejoint ici les objectifs du 8e Plan en matière d'énergie ;

— de développer les exportations, ce qui suppose une politique active de conquête des marchés étrangers. Ce qui signifie l'accélération du redéploiement, des restructurations, et le soutien aux firmes les plus compétitives engagées dans des créneaux. Le rapport indique sans simulacre : « Il faut savoir renforcer les plus forts » et le développement des exportations impose « parfois de renforcer encore la taille de certaines exportations et de ne pas priver les grandes entreprises du bénéfice de certains soutiens publics ». Sont préconisés des aménagements d'ordre fiscal, des normes spécifiques de crédits à l'exportation, un accroissement des aides au développement de fonds propres des plus grandes firmes...

Cela suppose encore une croissance des investissements des monopoles à l'étranger.

### L'IMPERIALISME FRANÇAIS

Les zones prioritaires définies sont :

— l'Afrique où des liens privilégiés existent de longue date, héritage du passé colonial de la France, et le Moyen-Orient ;  
— les autres pays du Tiers Monde qui « offrent à la fois, indique le rapport, des projets très rentables et qui sont considérés comme relativement stables politiquement » (Brésil, Mexique).

D'autre part, il est un domaine sur lequel la bourgeoisie française veut axer ses efforts, c'est celui de la recherche.

### DEVELOPPER LA RECHERCHE POUR DES PROFITS MAXIMUM

L'effort global de recherche devra passer de 1,8 à 2,3% de la production intérieure brute d'ici la fin du 8e Plan. Tel est l'objectif fixé. Cela suppose un relèvement des dépenses publiques par an de 8% en francs constants. Nombre d'aides fiscales sont prévues pour les grands monopoles, en particulier ceux engagés dans les créneaux télématique, robotique, biotechnologie...

Enfin, le rapport accorde une grande place à l'accélération de la modernisation du secteur agricole et de la concentration des industries agro-alimentaires ; l'agriculture doit être « la pétrole vert de la France » réaffirme-t-on : la part des excédents agro-alimentaires dans le commerce extérieur doit s'accroître (l'objectif des 20 milliards d'excédents en 80 n'a pas été atteint).

### ACCELERATION DU REDEPLOIEMENT DANS L'AGRICULTURE

« La restructuration des industries agro-alimentaires n'est pas encore suffisante » affirme le rapport, et de poursuivre : « Seul un développement aussi rapide que possible de ce secteur peut lui permettre à la fois de dégager les moyens nécessaires à la poursuite de sa modernisation, d'opérer dans de bonnes conditions les restructurations indispensables et de concourir à la croissance élevée et régulière de l'économie française ». C'est ici clairement affirmée l'application de la loi d'orientation agricole, venant intensifier l'appauvrissement des petits paysans, leur endettement infernal et, pour bon nombre, le départ de la terre pour venir grossir les rangs des chômeurs...

## VIEU

## Chômage, la vie en morceaux

M. et Mme Robert G. ont trois enfants de 9, 7 et 5 ans. L'usine ferme le 15 novembre, en mars ils n'ont encore reçu ni les salaires d'octobre, novembre, ni la prime de licenciement : l'usine est en faillite. Le dossier chômage n'est rempli et complété que début avril... ils ne percevront qu'en mai. Pendant sept mois, ils attendent avec seulement les allocations familiales pour vivre.

Mme J. a une fillette de 6 ans. Au chômage depuis plusieurs mois à Paris, elle téléphone à de nombreuses agences. Souvent, on la convoque pour un emploi qui semble convenir. Dès qu'elle se présente, les visages se ferment. Elle est noire. Il n'y a plus de place. Aucune agence immobilière n'accepte de lui louer un studio... elle est noire.

Pascal et Sylvie ont 22 et 23 ans. Avec leurs deux enfants, ils vivent à Rouen. Pascal, tôlier-pressoir, travaillait en intérim. Depuis quatre mois, il est inscrit à l'ANPE, mais non indemnisé (pas le nombre d'heures). L'assistante sociale constate qu'ils ont 20 000,00 F de dettes... et seulement les allocations familiales pour vivre. Sylvie et ses deux enfants entrent en Maison maternelle après expulsion. Pascal part errer de ville en ville à la recherche d'un travail.

Deux jeunes Algériennes, F. et L., ont suivi un stage de formation professionnelle en Seine-St-Denis comme aides-comptables. Mais depuis de longs mois, elles ne trouvent aucun emploi, quel qu'il soit. Leurs parents sont retournés en Algérie. Mais F. et L., « élevées » en France n'ont pas pu s'adapter à la vie en Algérie. Elles ne sont pas Françaises, mais elles ne sont plus Algériennes. F. a été abandonnée par son mari au 5e mois de grossesse... Ces deux sœurs partagent le même logement : un rez-de-chaussée insalubre pour 700,00 F par mois. Il y a plusieurs mois de loyer en retard et elles sont menacées d'expulsion. L'électricité est coupée... 3 000,00 F de relevés EDF impayés. Plus de gaz, ni d'électricité, ni de chauffage en hiver malgré la présence d'un bébé de quelques mois.

Alain L. a 44 ans et habite Reims. Pendant 20 ans il a été manoeuvre dans l'agriculture : betteraves, moissons, abattages des arbres... Puis il a travaillé quelques années dans l'industrie avant d'être licencié. Il est aujourd'hui sans ressources, étant parvenu en fin de droits d'indemnisation chômage... Il n'est pas assez handicapé pour avoir droit à une pension d'invalidité. Il n'est plus assez résistant pour être embauché comme manoeuvre. Il est rejeté de tous.

M. et Mme B. de Cambrai, âgés de 26-27 ans, ont quatre enfants de 2 à 7 ans. M. B., chômeur, n'a plus d'indemnité depuis le 1er février; les ressources déjà modestes sont maintenant minimes et une expulsion est en cours. La Caisse d'allocations familiales a rejeté une demande de prêt. La famille vit actuellement avec 1 353,50 F de prestations familiales et 800,00 F d'aide à l'enfance.

Mme Suzanne B. a 24 ans, elle habite avec son fils de 5 ans une HLM dans la Manche. Son mari l'a quittée. Au chômage depuis 1978, elle a suivi un stage de formation professionnelle... sans débouché. Elle continue de pointer... mais ses droits sont arrivés à expiration. Ses ressources sont de 652,00 F par mois (prestations familiales et aide à l'enfance). Ses charges s'élèvent à 450,00 F par mois (loyer, EDF, charges locatives). Mme B. est rejetée par sa famille. En lien avec une autre jeune femme, s'adonne à la prostitution à domicile. Grave incidence sur son fils qui est toujours avec elle.

Dans le Nord. Depuis un an C. était inquiet. Réductions d'horaires, difficultés de l'entreprise... 36 heures par semaine et on parlait de chômage. C. depuis trois mois devenait de plus en plus prostré, angoissé, au point que sa femme et ses enfants avaient peur. Le 19 septembre, il s'est suicidé par pendaison.

### l'humanité rouge

1 mois : 15F Soutien : 25F

3 mois : 45F Soutien : 90F

6 mois : 90F Soutien : 150F

## PRATIQUE

## Comment faire venir sa famille en France ?

### CONDITIONS A REMPLIR PAR L'IMMIGRE RESIDANT EN FRANCE

La demande de regroupement familial doit être adressée à la DDASS (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) qui en informe l'office national d'immigration et la direction de la réglementation de la préfecture. Le travailleur immigré doit produire ses documents de séjour, de travail, son état-civil et celui des personnes qu'il désire établir en France, un bulletin de paie ou un certificat de présence au travail, un engagement de location ou une quittance de loyer. Il lui est conseillé de demander une attestation de dépôt de son dossier.

De plus, il doit remplir quatre conditions, établies par le décret de 76 : il doit être résident en France depuis un an, il doit être en situation régulière depuis un an, il doit avoir des ressources stables, ce qui exclut d'autant les chômeurs, les étudiants et les ouvriers saisonniers, il doit pouvoir produire un engagement de location d'un appartement de 15m2 pour deux personnes, de 35m2 pour trois, de 55m2 pour quatre ou cinq, de 66m2 pour six, de 76m2 pour sept, de 86m2 pour huit et plus. Parfois, l'administration refuse la demande de regroupement familial car celle-ci émane d'un département à fort taux de population étrangère; ce refus est illégal.

### CONDITIONS A REMPLIR PAR LES PERSONNES DESIRANT ETRE INTRODUITES EN FRANCE

Le résident peut formuler une de-

mande pour son conjoint, le sexe n'étant pas précisé, une femme immigrée en France peut demander au nom du regroupement familial que son mari la rejoigne, pour ses enfants de moins de 18 ans.

Pour tous les autres, collatéraux, ascendants, l'administration, en application de la circulaire de 76, peut refuser le regroupement familial : « les collatéraux et ascendants sont en principe exclus du bénéfice de la procédure de regroupement familial ». Une demande peut être déposée pour les concubins, mais alors il faut prouver que cette union est stable (par la présence d'enfants communs par exemple) et que la régularisation de cette situation matrimoniale est juridiquement impossible.

Les personnes introduites doivent réunir de bonnes conditions sanitaires ne comportant pas de risques pour la santé publique (exemple maladie contagieuse), l'ordre public et la sécurité publique (infirmité par exemple), de bonnes conditions relatives à l'ordre public. Un étranger considéré comme indésirable en France au vu de ses opinions et agissements politiques ne peut pas bénéficier du regroupement familial.

Parfois les résidents font venir leur femme, leurs enfants sans avoir déjà obtenu l'autorisation de l'administration. Le risque est grand, car après l'expiration du délai de validité du passeport, la famille se retrouve en situation irrégulière, parfois les pouvoirs publics refusent de régulariser leur situation, elle est alors refoulée.

Les membres de la famille, intro-

duits en France par le regroupement familial ont le droit de travailler en France, mais leur demande peut être rejetée s'ils ne remplissent pas les conditions suivantes, si leur emploi ne correspond pas à la réglementation relative au travail, si les conditions de travail et de rémunération ne sont pas identiques à celles proposées aux Français pour un même poste, s'il y a entorse à la législation pour le logement proposé par l'employeur, enfin si la situation de l'emploi dans la branche pressentie par l'immigré est mauvaise. En fait, c'est surtout cette dernière condition qu'utilisent les pouvoirs publics pour refuser une carte de travail; une circulaire du 27 août 1979 en recommande une application stricte!

Cependant, cette restriction n'est pas applicable pour les réfugiés, les apatrides, les résidents privilégiés qui ont séjourné pendant 10 ans en France, les conjoints de Français, les conjoints de ressortissants de la CEE, les jeunes qui ont suivi deux ans de scolarité en France et dont un des parents a séjourné plus de quatre ans en France.

L'ensemble de ces mesures ne concerne pas les Algériens, les ressortissants de la CEE, ceux du Bénin, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Haute-Volta, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo; des conventions spéciales ont été établies entre leur gouvernement et l'administration française.

Nathalie VILLOTIERS

### FLASH-ECONOMIE

## • Licenciements collectifs dans la maison individuelle • Panier de la ménagère, toujours plus léger • + 15,3% c'est l'augmentation du chômage dans la CEE • La cellulose dégraisse • Barre lutte contre le chômage par la linguistique

Catherine LEMAIRE

Chez les constructeurs de maisons individuelles, on assiste à une vague de concentration et de licenciements. Le groupe Bouygues vient de racheter Bâtir. Bruno Petit, qui a racheté Maison châlet idéal, ferme plusieurs agences de sa nouvelle filiale et licencie. De même, Maison Phénix absorbe Maison occitane et licencie.

L'inflation, le blocage des salaires, amènent à une baisse des biens dont les travailleurs ont besoin et encore davantage en ce qui concerne l'incitation pour les travailleurs, même à l'âge de la retraite à s'endetter pour s'acheter une maison. Ou encore on doit y renoncer bien vite. Aussi, sur 12 834 commandes brutes chez Phénix on compte 3 637 annulations au cours du 1er semestre 1980.

Le budget 81 de la construction va encore dans ce sens, en prévoyant une baisse des fonds accordés au financement de l'aide personnalisée au logement, allocation accordée aux travailleurs voulant accéder à la propriété et dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond (qui est le même que celui pour bénéficier de l'allocation de logement).

Le budget prévoit également des subventions moindres à la construction des logements sociaux : au mieux, la subvention globale prévue au budget ne permettra la réalisation que de 63 000 logements locatifs aidés et non 77 000 prévus.

Ceux qui y trouvent leur compte : les propriétaires, les agents immobiliers et vautours de toutes sortes qui

s'adonnent à cœur joie dans l'envolée des loyers libres.

L'INSEE indique que la consommation des ménages en produits industriels a baissé en août de 3,7%. Dans le même temps, le rapport économique et financier pour 1981, annexé au projet de la loi des finances pour 1981, qui doit être discuté à la mi-octobre par le Parlement, réaffirme le principe d'un blocage du pouvoir d'achat des travailleurs.

Et de préciser que ce « strict maintien du pouvoir d'achat » sera rigoureusement appliqué pour « l'ensemble des rémunérations qui dépendent de l'Etat ». Il est vrai que pour notre « meilleur économiste de France », tous les fonctionnaires sont des « nantis ». Qu'on en juge : plus de 270 000 fonctionnaires et agents des collectivités locales gagnent moins de 2 720,00 F net par mois. 1 450 000 touchent moins de 3 500,00 F net, soit environ 50% des effectifs.

L'office statistique de la Communauté économique européenne souligne l'augmentation du chômage de 15,3% par rapport à août 1979, dans l'ensemble des pays de la Communauté européenne et ceci, en tenant compte des données corrigées des variations saisonnières.

Les femmes sont particulièrement frappées en France où elles représentent 55% des chômeurs, en Belgique

(61,9%), au Luxembourg (57,2%) et en Allemagne (55%).

Des milliers d'ouvriers des sous-traitances et de travailleurs qui abattent les arbres qui fournissent la cellulose voient peser de lourdes menaces sur leur emploi, à cause des difficultés de l'usine de cellulose d'Aquitaine à St Gaudens. Cette usine fait partie du groupement européen de la cellulose et emploie 600 travailleurs.

Dans une interview publiée par Rhône-Alpes, Barre déclare faire un distinguo subtil entre chômeurs et demandeurs d'emploi, les premiers étant les travailleurs venant de perdre leur emploi, les seconds étant les premiers demandeurs d'emploi et les femmes, qu'elles aient jamais travaillé ou qu'elles désirent reprendre une activité professionnelle. Et de justifier cette distinction en expliquant sans sourcilier qu'il faut faire la différence entre, en quelque sorte, ces vrais chômeurs (les premiers) et ceux pour qui « la recherche d'un emploi ne répond pas à une exigence aussi pressante » (les seconds).

Les statistiques montrent que le chômage frappe en première ligne les jeunes de moins de 25 ans et les femmes. Mais pour notre « meilleur économiste de France », bagatelle que tout cela. Merci M. Barre pour les nombreux jeunes jetés sur le marché du travail et qui n'en trouvent pas, pour toutes les femmes qui sont à la recherche d'un emploi.

«Colline» - Mercredi 8 Octobre TF1 20h30

## Giono : Un regain suspect

**Drapé dans le manteau de « prophète écologique » Giono reviendrait-il en tête des maîtres à penser du mieux-vivre ? 10 ans après sa mort TF1 diffuse « Colline » ou la vengeance de la nature contre les hommes et leur technique. Idées pas neuves qui connaissent un regain dans la confusion des années 80**

Tandis que le vieux Janet est en train d'agoniser, les pires catastrophes s'abattent sur les quatre familles des Bastides blanches accrochées à une colline aride de Haute-Provence. La source se tarit, les enfants tombent malades, l'incendie embrase le plateau. Voilà les hommes confrontés à « la grande force », la terre hostile. Janet est le seul allié de la colline ; c'est lui qui a trouvé, il y a bien longtemps, la source. Il veut la venger contre les blessures infligées par les labours.

« Toutes les erreurs de l'homme viennent de ce qu'il s'imagine marcher sur une chose morte alors que ses pas s'impriment dans de la chair pleine de grande volonté » écrit Giono.

Avouons-le, bien des thèmes repris aujourd'hui par des idéologues en mal de grand dessein présentent — poésie en moins — de curieuses similitudes avec ceux évoqués par Giono dès 1928 et dans les années 30. Dans un numéro de l'Expansion daté de 1979, Maurice Denizot compare la crise actuelle à celle de 1929 ; il émet « des doutes sérieux sur l'avenir de l'entreprise technique, surtout si elle veut forcer à tout prix les obstacles, sourde aux avertissements que laisse déjà entendre une nature malmenée. Après tout, il n'est écrit nulle part que les constructions purement logiques puissent dominer les forces vivantes sans les anéantir ». Le réalisateur de Colline interprète de la même façon l'œuvre qu'il vient d'adapter : « Colline, c'est une tragédie antique où l'homme est écrasé par la fatalité ».

Les stocks des usines se gonflent, il faut restructurer, licencier et maintenir une crainte salutaire, la religion ne marche plus guère, reconnaissons-le, mais la nature « y'a qu'ça de vrai », donc, vive la nature et haro sur la science et la technique ! Fourastié déclarait récemment devant un colloque du CNPF : « La science, qui a détruit les religions et les conceptions du monde de nos ancêtres (lesquelles ont pendant 50 000 ans soutenu l'ardeur de vivre de l'humanité misérable, s'avère ici impuissante à reconstruire, à donner aux hommes de notre temps des raisons de vivre, une signification au monde, le réel ne suffit pas à expliquer le réel ».

En 1936, Giono, après

Colline, après Regain, appelle à retrouver « les vraies richesses ». S'adressant aux paysans de Haute-Provence, il leur dit : « Je crois que votre genre de vie est le seul raisonnable ; je suis sûr qu'il peut sauver du désespoir tous ces hommes d'à présent, jeunes ou vieux, noirs de n'être rien, certains de n'être jamais rien (ceux que la philosophie de cette société construite sur la hiérarchie de l'argent a transformés en hommes mécaniques, incapables de sentir, capables seulement de produire sans discernement et inutilement pour tous ». Il faudrait que le travailleur tourne résolument le dos à la réalité et retrouve la voie qui mène à la nature pour mieux s'y intégrer : « Il faut vite encore une fois que je parle de



vous (...) comme je l'ai fait pour les saisons et pour le monde ; pour les arbres, pour les bêtes, pour les oiseaux, pour les cerfs et les poissons, car vous faites partie de tout et c'est ce tout qui est remède ». Cette nature dont on nous vante un peu rapidement « le rythme éternel » est pourtant en perpétuelle transformation. Parlant des sciences physiques, Engels écrit : « Elles ont prouvé que la nature, en dernière instance, procède dialectiquement et non métaphysiquement, qu'elle ne se meut pas dans un cercle éternellement identique qui se répèterait perpétuellement, mais qu'elle connaît une histoire réelle ». Ainsi le passage du monde minéral à la vie organique, l'évolution des animaux inférieurs vers des formes supérieures et leurs adaptations à des conditions d'existence de plus en plus complexes, tout cela fait partie de l'histoire de la nature. A quel stade faudrait-il que nous régressions ? Or, paradoxalement, l'homme se rapproche un peu plus de la nature à chaque fois qu'il en connaît un peu mieux les contraintes et les lois pour la maîtriser et s'en libérer. « Les premiers hommes qui se séparèrent du règne animal étaient, en tout point essentiel, aussi peu libres que les animaux eux-mêmes ; mais tout progrès de la civilisation était un pas vers la liberté » (Engels, Anti-Dühring). La maîtrise du nucléaire, les manipulations génétiques, constituent un rapprochement de la nature,

plus que le fait de brouter l'herbe à quatre pattes.

« Le monde ! Nous n'avons pas été créés pour le bureau, pour l'usine, pour le métro, pour l'autobus (...). Nos pieds veulent marcher dans l'herbe fraîche... ». Giono en appelle au « jour où des cavernes du métro, des sangliers éblouis sortiront en tremblant de la queue » (La rondeur des jours). On ne peut s'empêcher de penser au film L'an 01, réalisé en 72 par Gédé et Doillon ; on y voyait des citadins arrêter de travailler et défoncer les trottoirs pour les transformer en potagers !

« On se tire ! », comme dit Bédos dans un sketch célèbre, on garde les chèvres, on bouffe bio, et on se bricole un chauffe-eau solaire en attendant au fond de l'Ardèche la grande apocalypse industrielle. « Et loin de la pollution, je garde mes moutons ». Les mêmes bourgeois qui au XIXe avaient prédit le salut par la science, jettent aujourd'hui l'anathème sur tout ce qui ressemble de près ou de loin à la trahison de la nature. Bizarre ! « Il n'y a pas d'histoire. Rien ne s'explique. Le temps ne passe que dans le rouage des montres. (...) Là encore, vous ne voyez ni source, ni aboutissant (...). Je parle de l'exercice du quotidien de la vie qui est la véritable histoire ». Ce leit-motiv que martèle Giono est bien le cri de toutes les classes condamnées par l'histoire, l'avenir leur fait peur, elles se bloquent sur le passé, montrant l'exemple d'une nature qui serait figée.

C'est la fameuse « fin de l'histoire » dont on nous rebat les oreilles actuellement. Cette vérité posée en axiome, il ne reste plus qu'à vivre au jour le jour sans héroïsme inutile. « Le héros n'est pas celui qui se précipite dans une belle mort ; c'est celui qui se compose une belle vie (...). Il n'y a de vérité que la solitude... Il faut détruire les partis et les chefs. (...) Les jours sont des fruits et notre rôle est de les manger... Vivre n'a d'autre sens que cela ». Non, vous ne lisez pas Libération, il s'agit toujours de Giono. On croirait lire Cavanna expliquant comment il a sauvé sa peau au STO. Qu'importe l'importance de la déflagration si on réussit à se planquer !

Prophète Giono ? Il semble bien que non. Par contre, son œuvre recèle tous les thèmes repris de loin en loin par les penseurs du consensus. Le thème de la qualité contre la quantité le procès de la croissance, la réduction des êtres aux facteurs biologiques « semblables de l'amibe à l'homme », la France profonde et les racines rurales.

Nous avons évoqué le centenaire de la mort de Daumier, fêté avec un an de retard et dans « la plus stricte intimité ». Voilà que dix ans après la mort du poète de Manosque, certains jugent opportun d'endosser son manteau de berger pour nous présenter les sentiers battus du libéralisme avancé comme la voie royale du bonheur pour tous.

Léon CLADEL

## ...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Jeu 9 octobre, A 2, 20 h 30  
JEAN JAURÉS :  
VIE ET MORT D'UN SOCIALISTE

Jean Jaurés : une grande figure qu'on place dans le Panthéon aux côtés de Hugo et de Zola. De tout côté, chacun revendique une filiation avec celui qu'on taxe volontiers de socialiste à visage humain. Humaniste et démocrate plus que socialiste scientifique, Jaurés luttra jusqu'au bout pour ses idées, pour préserver la paix à la veille de la grande boucherie interimpérialiste de 14. Il tombe le 31 juillet sous les balles de Raoul Villain. Le 3 août, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie entrent en guerre. Jaurés, première victime d'une guerre qui fera plus de 10 millions de morts.

Il est trop rare que la télévision produise des téléfilms sur la classe ouvrière pour ne pas se réjouir de cette émission.

Le film d'Ange Casta, s'il a le défaut de présenter Jaurés comme un socialiste, n'en montre pas moins les grandes luttes des ouvriers mineurs et verriers de Carmaux. C'est la colère du marquis de Sollage, patron de la mine, qui licencie Calvi-gnac, le mineur qui l'a évincé de la mairie. Jaurés

qui s'affirmait républicain, disait lutter pour que « la nation soit souveraine dans l'ordre économique comme elle est souveraine dans l'ordre politique », une nation au-dessus des classes en quelque sorte.

Le débat sur la lutte pour les ministères a n'importe quel prix, le débat sur l'affaire Dreyfus, sont retranscrits dans le film. On assiste à une réunion de l'Internationale où Jaurés est attaqué notamment par Rosa Luxembourg pour son ministérialisme. On lui reproche d'avoir substitué au combat prolétaires/bourgeois, un combat républicains/ monarchistes. On trouve Jaurés au premier rang de la lutte contre la conquête coloniale du Maroc, on le retrouve contre la guerre de 1914 à laquelle, il s'opposa en pacifiste résolu plus qu'en révolutionnaire conséquent.

Jeu 16 octobre, A 2, 20 h 35  
JEUDI-CINEMA

Après Monsieur Cinéma, voici maintenant Jeudi-Cinéma. Les têtes bien pleines, les encyclopédies ambulantes remplacées par les têtes bien faites. Plus qu'à la connaissance pure, l'émission fera appel aux réflexes des candidats. Après une émission-examen, voici une émission-jeu. Un con-

cours permanent est par ailleurs ouvert aux télé-spectateurs pour classer les grandes œuvres du cinéma mondial. Deux vedettes de cinéma aideront les deux candidats en lice.

Le film projeté ce soir sera Mon oncle, de Jacques Tati. Outre le film et les jeux, l'émission comprend un magazine centré sur l'actualité cinématographique, les tournages ou bien sur des documents rares de l'histoire du cinéma.



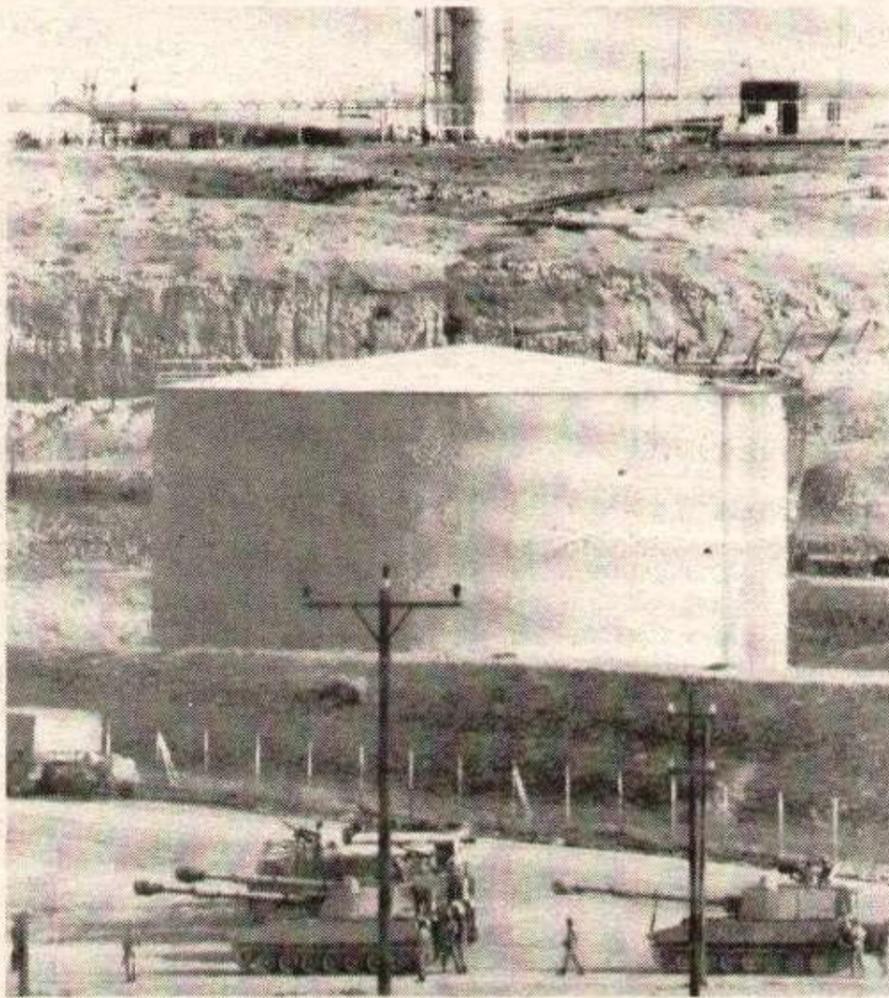
Photo R. Picard

La librairie Les Herbes sauvages, 70, rue de Belleville, 75020 Paris, signale :

Le Congrès de Tours : 5 auteurs, Editions sociales, 918 pages. Attention ! Quelques exemplaires sont disponibles au prix de souscription (125,00 F). Les exemplaires suivants seront à 168,00 F.

Un formidable travail de documentation sur les conditions historiques de la naissance du PCF. Présentation du contexte, compte-rendu du congrès, importante biographie de militants socialistes et communistes... Un précieux « outil » de référence.

## ...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...



Abadan.  
Les réserves pétrolières  
protégées par les blindés  
iraniens (en haut).  
Le président Bani Sadr  
au front (ci-dessus).  
Soldats irakiens  
(à droite)

## IRAN-IRAK poudrière dans le golfe Persique

Avec la poursuite de la guerre entre l'Iran et l'Irak, une situation extrêmement dangereuse pour la paix mondiale est en train de se créer. Ce conflit, ayant pour origine des rivalités régionales léguées par l'histoire, semble devoir durer. Ni l'Iran ni l'Irak ne paraissent décidés à reculer; les Iraniens étant décidés à récupérer la partie de leur territoire maintenant occupée; les Irakiens étant bien décidés à y demeurer, voire à étendre leurs acquis territoriaux. La guerre s'installe donc pour longtemps dans cette région-clé pour les approvisionnements pétroliers de l'Europe et du Japon.

Fait nouveau depuis le début du conflit, l'URSS et les USA ont commencé à préciser leurs positions. Il est clair que la situation explosive qui se crée est objectivement favorable avant tout à l'URSS, en menaçant la sécurité des approvisionnements pétroliers occidentaux et en créant les conditions d'un éclatement de l'Iran. On peut s'attendre à ce qu'elle cherche à en tirer parti.

Sans retenir l'idée selon laquelle l'URSS serait à l'origine de ce conflit, dont les causes sont locales, il faut néanmoins rappeler qu'en continuant à approvisionner en armements l'Irak, elle a grandement contribué à en créer les conditions. D'ailleurs, à plusieurs reprises, le gouvernement iranien avait été amené à protester contre ces livraisons de matériel militaire.

La propagande soviétique a commencé à mettre en cause l'impérialisme (c'est-à-dire les USA) dans le déclenchement du conflit.

Tandis que la Jordanie vient d'apporter son appui à l'Irak, une délégation militaire soviétique vient de se rendre en Jordanie.

Il convient de se rappeler qu'il existe entre l'Iran et l'URSS un traité datant de 1921 et qui autorise l'URSS à intervenir en Iran sous certaines conditions. Ces clauses ont été dénoncées dernièrement par l'Iran mais pas par l'URSS. L'article 6 de ce traité indique : « Dans le cas où une tierce puissance tenterait de poursuivre une politique d'usurpation par une intervention armée en Perse, ou voudrait se servir du territoire persan comme base d'opération contre

s'engage à retirer ses troupes du territoire persan aussitôt que le péril sera conjuré ». Comme on voit, il y a là le cadre qui pourrait justifier à terme une intervention soviétique.

De leur côté, les USA ont adressé une mise en garde à l'URSS indiquant qu'ils sont « fermement opposés à tout démantèlement de l'Iran ». Par ailleurs, ils envisageraient de proposer la constitution d'une force militaire maritime commune avec la Grande-Bretagne, la France et l'Australie pour maintenir ouvert le détroit d'Ormuz par où est évacué le pétrole du golfe Persique.

### LE PARTI DU PROLETARIAT D'IRAN DENONCE LES SUPERPUISSANCES

Dans un article daté du 11 septembre 1980, avant la guerre irano-irakienne, *Ranjbar*, organe central du Parti du prolétariat d'Iran dénonçait les visées hégémoniques des deux superpuissances sur l'Iran. « Du point de vue stratégique et de la situation géographique, l'Iran, était-il écrit, se trouve dans une région d'une importance primordiale. Les deux superpuissances américaine et soviétique cherchent à tout prix à dominer ce pays afin de mettre la main sur les plus importantes ressources pétrolières ».

Rappelant qu'en 1907 l'Iran avait été divisé en deux zones d'influence entre la Russie tsariste au nord et l'empire britannique au sud, *Ranjbar* mettait en garde contre une tentative analogue de la part de l'URSS et des USA. Il appelait pour conclure à une Grande union nationale sous le mot d'ordre : « Ni les USA, ni l'URSS, vive l'Iran indépendant et libre ».

la Russie et, dans le cas où un étranger menacerait les frontières de la Russie ou de ses alliés, menace que le gouvernement persan ne pourrait conjurer après une première sommation de la Russie, celle-ci aurait le droit de faire avancer ses troupes dans l'intérieur du pays en vue d'opérations militaires nécessitées par sa défense. Toutefois, la Russie

Plus que jamais, il est clair que l'intérêt des peuples de cette région réside dans une solution rapide au conflit, par voie négociée. Mais malheureusement, on ne semble pas en prendre le chemin. En tout cas, il est nécessaire de faire preuve de la plus grande vigilance face aux initiatives des superpuissances qui viendraient jeter de l'huile sur le feu.

### A QUAND DES TROUPES RUSSES EN SYRIE ?

Selon le ministre syrien de l'Information, la Syrie va signer le 8 octobre à Moscou un traité de sécurité avec l'URSS. Ce traité, présenté comme « la réponse adéquate aux plans des signataires de Camp David » prévoit que Moscou fournira une aide militaire à la Syrie, pouvant inclure l'envoi de troupes soviétiques « en cas de besoin ».

Affaire à suivre...



Claude LIRIA

### RETRAIT DES TROUPES RUSSES D'AFGHANISTAN ENCORE EXIGÉ

La conférence de l'Union interparlementaire qui a réuni à Berlin-Est des délégués de parlements de nombreux pays du monde a adopté à une très forte majorité une résolution qui condamne, entre autres, l'intervention militaire de l'URSS en Afghanistan. Le passage réclamant le retrait immédiat des troupes soviétiques a été adopté par 680 voix contre 181.

Il faut remarquer que si la plupart des délégués prosoviétiques ont voté contre la résolution, par contre, la Roumanie, Cuba et le Yémen du Sud se sont abstenus.

### LE PROCES DE LA BANDE DES QUATRE BIENTOT A PEKIN

Le procès de la Bande des quatre doit s'ouvrir prochainement à Pékin. En même temps que les quatre, seront jugés d'anciens responsables militaires qui avaient trempé dans le complot organisé par Lin Biao en 1971 pour renverser le président Mao.

Quatre chefs d'accusation sont retenus : « Sédition et complot en vue de renverser le pouvoir politique de la dictature du prolétariat, accusation calomnieuse et persécution de dirigeants du parti et de l'Etat dans l'intention de s'emparer du pouvoir politique, exercice d'une dictature fasciste avec persécution et répression

des cadres et des masses, tentative de meurtre contre le président Mao et organisation de rébellion armée contre-révolutionnaire ».

Selon le procureur général, seuls entrent en ligne de compte « les crimes contre-révolutionnaires commis en violation du code criminel » et non « les erreurs de travail, y compris les erreurs de ligne politique des accusés ».

A ce sujet, rappelons cet extrait de l'interview de Deng Xiaoping au *Nouvel observateur* il y a deux semaines : « Les erreurs du président Mao sont d'ordre politique. Elles n'en sont ni diminuées, ni justifiées pour autant, mais elles restent d'ordre politique. Tout autres sont les crimes qui se jugent devant un tribunal. Je veux parler des crimes pour lesquels nous jugerons la Bande des quatre et, à titre posthume, Lin Biao, ces deux groupes de la Révolution culturelle qui sont, pour nous, contre-révolutionnaires ».

### GREVE D'AVERTISSEMENT DU NOUVEAU SYNDICAT POLONAIS

Le syndicat indépendant polonais, *Solidarité*, que dirige Lech Walesa, prévoit une grève d'avertissement d'une heure, vendredi 3 octobre à 13 h, si les travailleurs n'obtiennent pas d'ici là les premiè-

res augmentations de salaire prévues dans les accords de Gdansk. Selon ces accords, la date limite de versement des augmentations était fin septembre. Mais les ouvriers n'ont toujours rien reçu.

Depuis l'enregistrement officiel du nouveau syndicat, *Solidarité* regroupe déjà 3 500 entreprises, avec 3 500 000 syndiqués.

### INCIDENTS ARMÉS A LA FRONTIERE AFGHANISTAN-PAKISTAN

Plusieurs incidents armés se déroulent depuis quelques jours à la frontière entre l'Afghanistan occupé par l'URSS, et le Pakistan.

Après l'attaque d'un poste frontalier pakistanais mitraillé par des avions afghans et qui avait fait deux tués parmi les gardes pakistanais, un nouvel incident frontalier a opposé le 28 septembre six hélicoptères armés afghans et les soldats d'un poste de garde pakistanais. Ce sont les incidents les plus graves depuis l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

Jusqu'ici, le Pakistan avait observé une attitude plus que patiente devant ces provocations de l'Afghanistan. Mais cette fois, le président pakistanais Zia, a haussé le ton et a appelé les forces armées à se tenir prêtes à défendre l'indépendance du pays.

# GUADELOUPE

## La résistance des planteurs de canne

Dimanche 10 aout 1980, malgré le temps pluvieux, il règne une joyeuse animation dans les champs de canne de Sainte-Rose.

Ce jour-là, on replantait les parcelles dont les plants n'avaient pas pris à cause de la sécheresse. Hommes et femmes, jeunes et moins jeunes se sont répartis les tâches collectivement, dans le même champ. Les discussions et les rires vont bon train d'un sillon à l'autre.

Comme tous les dimanches, des militants ou sympathisants de l'UPLG (1) sont venus apporter un soutien concret aux paysans qui occupent ces terres.

Car ces dizaines d'hectares de terre qui s'étendent devant moi à perte de vue, voilà maintenant cinq mois que des petits planteurs les occupent et continuent à les exploiter. Pourquoi et surtout comment dans un pays où le respect de la propriété privée de la terre est encore très ancré dans la mentalité paysanne en est-on arrivé à cette situation ? Rosan Mounien, responsable de l'UPG (2) abandonne sa houe un moment pour me l'expliquer.

« L'objectif immédiat est d'empêcher la destruction de la canne sur ces terres ». On sait depuis longtemps ici que la disparition de l'industrie sucrière antillaise est voulue et programmée par le gouvernement français. La Guadeloupe et la Martinique, traditionnellement productrices de sucre de canne, voient leur industrie sucrière démantelée au moment même où une crise mondiale du sucre est annoncée par tous les économistes.

Il manquera, selon les experts, plus de 7 millions de tonnes sur le marché mondial. La France est le premier et pratiquement le seul exportateur de sucre de la communauté européenne. Elle produit environ quatre millions de tonnes de sucre dont 350 000 tonnes viennent des « départements d'outre-mer ». Or la France est parfois contrainte d'acheter du sucre à certains pays ACP (3) où elle pratique une politique de livraison d'usines clés en main.

Mais le temps des guerres coloniales est fini et l'on ne paye plus ces pays avec des obus ou des pacotilles. Sous la poussée de plus en plus forte du tiers monde, l'ordre économique mondial se modifie et aujourd'hui, si la France veut vendre, elle est obligée d'acheter. En l'occurrence, pour vendre sa technologie, elle doit acheter les produits agricoles de ces pays, notamment la canne à sucre.

Dans ce contexte et dans cette logique, on comprend la volonté du gouvernement français de supprimer purement et simplement la pro-

duction sucrière aux Antilles.

Le principal bénéficiaire de cette reconversion est une multinationale française, la Compagnie fruitière, qui procède à un rachat systématique des terres à canne pour y planter de la banane, de l'ananas ou des cultures vivrières, beaucoup plus rentables que la canne car ne demandant pas de transformation industrielle du produit. C'est ainsi que les terres occupées à Sainte-Rose avaient été cédées à la Fruitière par l'usine Darboussier (4) pour être reconverties en bananes.

Pour faire diversion, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, Paul Dijoud, annonçait en avril à grand fracas un plan de distribution de 10 000 hectares de terres aux planteurs. Il oubliait simplement de dire que les terres intéressées par cette réforme sont depuis de longues années déjà occupées par des petits planteurs en contrat de colonage ou de fermage (5). Sur les quelques 10 000 hectares cédés

**Pour empêcher la destruction de la canne programmée par le gouvernement français, un large mouvement d'occupation des terres se développe en Guadeloupe. Ce n'est pas seulement leurs conditions d'existence que défendent ici les planteurs mais une des bases de l'indépendance future pour ce «département d'outre mer» ...**

par la SIS et la SAUB (6), 70 % des terres sont occupées par des petits planteurs qui ne répondent pas pour la plupart aux critères définis pour l'attribution de parcelles dans le cadre de la réforme Dijoud. Critère d'âge ou de compétence sanctionnée par un brevet technique agricole.

Le plan prévoit en outre une distribution sur parcelle de 10 à 20 hectares, ce qui fait dire à Rosan Mounien : « Quand Dijoud parle de réforme foncière, ce qu'il vise en réalité c'est la destruction de la paysannerie guadeloupéenne, celle précisément sur laquelle nous basons le fondement de notre lutte pour l'indépendance, et installer quelques centaines de jeunes agriculteurs, c'est-à-dire de jeunes loups capitalistes ». Mais la réforme vise en même temps la déstabilisation de la production sucrière.

« Ces jeunes qui vont s'installer sur des lots de 20, 30, 40 hectares ont été obligés de jouer cartes sur table en disant : la canne, ce-

la ne nous intéresse pas (...) S'il n'y avait pas les occupations de terres, les luttes que nous avons déclenchées, cette opération réforme foncière serait déjà largement entamée et on ne parlerait plus de canne, alors que trois usines seraient restées en place. Les 11 000 hectares qui seraient mis en réforme foncière et qui représentent 55 % des terres plantées en canne, n'aurait plus été détournées de la production sucrière. L'usine ne pouvant plus fonctionner sans canne, il n'aurait plus été nécessaire de conserver d'usine parce que les champs de canne qui seraient restés en Guadeloupe auraient été tellement dispersés qu'il aurait été impossible de trouver une usine qui soit suffisamment centrale pour traiter la canne.

« Il faut réfléchir, il est inconcevable que l'on puisse permettre de détruire la seule industrie lourde que possède la Guadeloupe, alors que des pays à canne qui n'ont jamais de toute leur histoire produit du sucre se démê-

nent à l'heure actuelle pour avoir une usine chez eux ».

Les occupations de terres dirigées par l'UPG s'inscrivent donc dans un cadre très large qui inclut dès aujourd'hui la perspective d'une Guadeloupe indépendante, infiniment plus forte si elle possède alors sa propre industrie sucrière.

Mais, dans l'immédiat, quelles sont les perspectives de ce mouvement qui fait déjà tâche d'huile dans d'autres communes ?

« En ce qui nous concerne, répond Rosan Mounien, nous maintenons nos occupations. Toutes les tentatives de répression jusqu'à lors ont échoué face à la mobilisation et à la détermination des occupants et le pouvoir colonial a choisi pour le moment de ne pas faire la gaffe monumentale. Nous sommes prêts à négocier et les bases de nos négociations sont claires. Les terres que nous occupons, nous les voulons pour les travailleurs agricoles sur des lots de 5 hectares, de façon que l'on puisse planter de la

canne permettant le maintien de l'industrie sucrière. 3 hectares seront plantés en canne, plantés dans des conditions normales qui constituent une part importante du revenu de l'agriculteur. Sur les 2 hectares restant, l'agriculteur pourra se livrer à la culture vivrière et maraîchère.

« Une mécanisation progressive est indispensable et possible sur ces 5 hectares de façon à libérer le paysan pour qu'il puisse se consacrer à l'autre partie de son exploitation. Le travail collectif est indispensable (...) »

« Ces occupations sont maintenant passées dans les faits. C'est une réalité. Il y aura répression, c'est certain, la répression arrivera-t-elle à vaincre la volonté des travailleurs ? Peut-être momentanément, mais ce qui est certain, c'est que même si on réprime, même si on arrivait, et je ne vois pas comment, à reprendre ces terres, ce qui est certain, c'est que l'opération Compagnie fruitière ne réussira pas en Guadeloupe et ça c'est important. Toutes les terres actuellement occupées sont des terres qui toutes étaient destinées à la Fruitière ».

(1) UPLG : Union pour la libération de la Guadeloupe.

(2) UPG : Union des paysans pauvres de Guadeloupe.

(3) ACP : C'est l'organisation qui regroupe les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ; d'anciennes colonies en général.

(4) : La plus importante usine de Guadeloupe appartient à la Société industrielle de sucrerie, filiale du groupe Empain-Schneider. Elle vient de fermer ses portes.

(5) : Contrats de métayage passés avec l'usine à qui appartient les terres.

(6) SAUB : Société anonyme des usines de Bourgogne, contrôlée par les Moulins de Paris. Elle possède des milliers d'hectares dans le Nord de la Guadeloupe.



# GRENOBLE



## «il faut lutter pour s'unir»

### déclare Pierre Bauby à la fête de «l'humanité rouge»

La fête de *L'Humanité rouge* qui a eu lieu le 28 septembre à Grenoble a rassemblé environ 500 personnes. Des stands, des jeux, des chants, du théâtre, ont animé cette journée dont les actualités télévisées régionales ont rendu compte. Pierre Bauby, le candidat de notre parti à l'élection présidentielle, était présent. Il a pris la parole pour lancer un appel à l'unité, plus que jamais nécessaire pour faire face à la situation actuelle.

(...) Au lieu de s'organiser pour faire face aux attaques de la bourgeoisie, au lieu de préparer la nécessaire contre-offensive des travailleurs, on nous incite à polémiquer, à mettre en avant nos divergences.

Nous ne sommes pas de ceux qui nient la nécessité du débat, de la clarification dans la classe ouvrière, dans le mouvement syndical. D'autant que dans les polémiques actuelles, il y a de justes critiques, contre le consensus, contre l'alignement sur l'URSS.

Mais ce que je veux dire aujourd'hui et ici avec force :

1/ c'est que pour faire face à chaque attaque du gouvernement et du patronat les travailleurs doivent s'unir. S'unir pour se défendre, s'unir pour lutter ;

2/ c'est que cette unité est plus nécessaire aujourd'hui que jamais car Giscard-Barre-Ceyrac profitent des divisions et marquent chaque jour de nouveaux points contre nous ;

3/ c'est que cette unité est possible.

Quelles que soient les divergences qui existent dans le mouvement ouvrier, nous avons tous les mêmes intérêts à défendre. Nous sommes tous également frappés par la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation du chômage. Nous sommes tous attaqués par le projet Peyrefitte comme par les licenciements dans l'automobile. C'est le droit à la santé de chacun de nous qui est agressé.

Rien, non rien, ne devrait nous empêcher de nous unir et d'abord à la base, pour agir ensemble, pour nous défendre, pour lutter. De rassembler CGT et CFDT dans chaque usine. De réaliser l'unité d'action syndicale, moyen important de l'unité des travailleurs. De nous unir Français et immigrés, actifs et chômeurs, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes.

«Diviser pour régner», c'est la tactique ancienne et éprouvée du patronat, du pouvoir, des exploités.

«L'union fait la force», c'est le mot d'ordre des travailleurs, mille fois prouvé dans les actions, dans les grèves, lors des grands mouvements sociaux.

Ici même, à Grenoble, des luttes importantes qui ont eu lieu l'an dernier, ont été marquées par la volonté de s'unir contre le patronat, comme chez Merlin Gérin à l'automne, chez Thomson ensuite. C'est cette unité qui a permis d'obtenir la satisfaction de revendications.

Oui, nous unir, en dépassant les querelles et les chicanes qui nuisent à la riposte d'ensemble.

Cette unité, elle nous est indispensable. Il nous faut la conquérir. L'appel à l'unité, c'est aussi un appel à la lutte. A la lutte pour gagner cette unité, pour la construire.

A la lutte pour que dans chaque usine, dans chaque atelier, les polémiques nationales n'empêchent pas l'unité d'action. A la lutte pour que cette unité se réalise contre le gouvernement et le patronat qui nous exploitent et nous oppriment chaque jour davantage. Ne laissons pas faire ceux qui n'ont que le mot «unité» à la bouche et qui, en même temps, font tout pour l'empêcher.

Oui, il nous faut «lutter pour s'unir».

Contre qui s'unir, pour quoi faire, avec qui, comment ?

Voilà les questions qu'il faut clairement aborder. Car l'appel à l'unité est indissociable de son contenu.

S'agirait-il de s'unir pour élaborer en commun avec le grand patronat les plans de restructuration, pour proposer la remise en cause d'acquis comme la loi de 1936 sur les 40 heures, pour prôner un réalisme qui tourne le dos à la lutte, pour négocier, négocier encore, négocier toujours, sans agir et sans résultat ? Ce serait se faire des illusions sur le gouvernement Giscard-Barre et le grand patronat,

sur leurs attaques, sur leurs buts. Seule la lutte et non la collaboration de classes peut nous permettre de nous défendre.

S'agirait-il alors de s'unir pour promouvoir la production française et les exportations de produits français pour limiter les importations d'autres pays, pour renforcer la puissance industrielle française ? Ce serait inventer une communauté d'intérêts entre capitalistes et travailleurs face à la concurrence, ce serait tourner le dos à la solidarité entre travailleurs des différents pays, ce serait se laisser entraîner dans la guerre économique que se livrent les capitalistes entre eux pour la conquête des marchés. Les travailleurs n'ont aucun intérêt commun avec leurs patrons. Ou bien s'agirait-il de s'unir pour faire allégeance à la politique expansionniste et hégémoniste de l'URSS, pour tout miser sur le partage du monde que celle-ci essaie d'imposer par tous les moyens ? Ce serait nier que l'URSS est une superpuissance impérialiste, comme l'a montré l'invasion de l'Afghanistan après celle de la Tchécoslovaquie et celle du Cambodge.

S'agirait-il enfin de s'unir pour reconstruire la défunte union de la gauche et son programme commun, dont chacun a vu qu'elle reposait sur des divergences profondes entre dirigeants du PCF et du PS, tant sur le plan intérieur qu'international ? Ce serait oublier que ces dirigeants ont, pendant des années, entretenu des illusions parmi les travailleurs, illusions qui ont grandement facilité la tâche de Giscard-Barre et Ceyrac. Ce serait s'engager dans une impasse.

Non, ces unités-là ne répondent pas aux intérêts de classe des travailleurs. Elles conduisent à la collaboration de classe ou à la démission face aux dangers extérieurs. Ce sont de fausses unités.

La véritable unité qu'il nous faut construire, c'est pour l'action classe contre classe, classe ouvrière contre la classe capitaliste et son Etat, classe ouvrière contre l'impérialisme et ses pires représentants aujourd'hui.

C'est l'unité pour l'action de classe, contre la montée de la guerre et pour l'indépendance des peuples.

(...)

# ORLEANS

## Les politiques du second tour

C'est avec 1 290 voix d'écart que la liste de droite soutenue par le conseil municipal en place a été élue au second tour des élections municipales partielles d'Orléans. Avec 22 491 votants, soit 2 541 de plus qu'au 1er tour, la liste PS-MRG recueille 10 252 voix alors que la somme des voix recueillies au 1er tour par les partis d'opposition n'était que de 8 639 voix.

Cette élection s'est faite avec un taux d'abstention élevé, de près de 60% des inscrits. Cela montre à quel point ce conseil municipal qui incarne les intérêts de bourgeois et de financiers est étranger aux habitants d'Orléans.

Ce qui retiendra notre attention, ce sont les politiques de désistement adoptées par les différents partis.

Dès lundi 22 septembre, le PCF, le PCML, LO et la LCR ont eu à définir leur attitude au second tour.

La LCR avait à l'avance annoncé quelle serait son attitude. La LCR se désisterait quelle que soit la liste de gauche qui participerait au second tour. LO, de son côté, a appelé au désistement pour la liste PS-MRG en expliquant que les travailleurs n'avaient rien à espérer de la politique de ces partis. Restait le PCF qui créa la surprise en appelant à voter pour la liste du parti socialiste par un communiqué laconique dans lequel il n'est pas même fait mention ni de la nécessité de développer les luttes, ni du caractère de la politique du PS. Quelques jours auparavant pourtant, le PCF fustigeait la politique de consensus du Parti socialiste et appelait les travailleurs à exprimer leur défiance vis-à-vis de cette orientation.

L'attitude adoptée par le PCF pour ce second tour était loin de faire l'unanimité du Comité fédéral. En effet, de nombreux militants avaient exprimé leur opposition à un désistement sans principe.

Le PCML, de son côté, avait proposé au Parti socialiste une rencontre afin de mettre sur pied un accord de désistement. La question posée était la suivante : peut-on accepter de se désister sans accord public, sans engagement ? Souvenons-nous que la vie électorale orléanaise a été marquée des faits suivants : en 1971, au cours des municipales d'Orléans, l'ensemble des partis d'opposition ont appelé à voter Thinat sans une condition. Le résultat, c'est six ans d'une politique anti-populaire qui a servi de marche-

pié à l'actuelle municipalité UDF-RPR. De plus, l'accession de la gauche dans les municipalités périphériques d'Orléans n'a pas toujours donné satisfaction aux travailleurs particulièrement aux employés municipaux. Alors, peut-on encore appeler au désistement sans principe ? Nous ne le pensons pas.

La rencontre avec le PS n'a pas abouti à un accord sur un engagement public.

Dans un communiqué, le Comité de parti d'Orléans du PCML déclarait :

« Deux listes restent en présence.

« La liste de M. Bernard, soutenue par le conseil municipal en place.

« Son programme, appliqué depuis 1977, est en tout point contraire aux aspirations populaires et aux revendications dont nous nous sommes fait les porte-parole. Cette politique ne sert en fait que les intérêts cupides de bourgeois et de financiers.

« La liste du PS-MRG. Certains objectifs avancés par cette liste vont dans le sens des aspirations des travailleurs orléanais. Il s'agit de l'emploi, de l'urbanisme, de la santé, de la culture. Mais faute d'une dénonciation claire du caractère de classe de l'actuelle municipalité, le programme d'action de cette liste ne trace pas l'indispensable ligne de démarcation d'avec la politique de l'équipe municipale en place, démarcation que tous les travailleurs sont en droit d'attendre. Cela suscite la réserve de certains travailleurs qui ont encore un souvenir amer du désistement sans principe pour la liste dirigée par M. Thinat en 1971, marquant le début de l'actuelle municipalité.

« Pour nous, le désistement au second tour doit se faire sur des bases claires, rendues publiques et vérifiables aux yeux de tous.

« Regrettant que les démarches que nous avons pu effectuer n'aient débouché sur un tel accord de désistement susceptible de constituer la base d'un soutien sans réserve, le PCML appelle néanmoins les travailleurs à exprimer au second tour leur désaveu et leur opposition à la liste de M. Bernard.

« Cela étant, le PCML reste fermement attaché à l'idée que seules les luttes de classe, rompant avec tout consensus, celles où se réalise la plus grande unité à la base, seront garantes de nos succès revendicatifs et politiques et constitueront par la même occasion le plus efficace contrôle sur ceux autour de qui les travailleurs rassembleront leurs suffrages ».

MARDI 28 OCTOBRE 18h 55  
**PIERRE BAUBY**  
et le PCML  
à TRIBUNE LIBRE  
(FR3)

L'ESPOIR  
AU PRÉSENT

# C'EST L'ESPOIR QU'ON ASSASSINE

Nous n'allons pas traiter ici de l'ensemble des questions soulevées dans le récent livre paru sous la signature de Georges Marchais : « *L'espoir au présent* ». Nous n'allons examiner que certaines orientations qui y sont exposées et qui fondent la politique du PCF.

## Compter sur soi ou sur les « amis » ?

Il y a dans la politique mise en œuvre par le PCF une profonde liaison entre son analyse de la situation dans le monde, les prises de position qui sont les siennes dans ce domaine et sa stratégie d'accession au pouvoir en France.

Cette stratégie s'appuie sur cette analyse de la situation dans le monde, c'est pourquoi nous allons commencer par là.

Georges Marchais écrit à ce sujet : « *Vouloir isoler délibérément notre combat de celui d'autres forces qui luttent dans le monde contre le capitalisme, pour le socialisme serait une erreur grave. Qu'on le veuille ou non, la lutte de classes est mondiale. La possibilité pour nous d'aller vers le socialisme que nous voulons, par la voie que nous proposons est liée à la réalité mondiale, à la modification intervenue dans le rapport des forces en faveur du socialisme. Cette modification élargit la possibilité pour notre peuple de choisir son destin dans l'indépendance et la paix, en faisant échec aux tentatives d'ingérence extérieure. Oublier cela serait suicidaire. Voilà pourquoi nous considérons la solidarité des partis communistes, de toutes les forces révolutionnaires, comme une nécessité. C'est une dimension de la stratégie politique définie par nos 22e et 23e congrès.* » (page 135). Ailleurs, il indique : « *...c'est, pour une bonne part, grâce à ce changement (du rapport des forces mondiales en faveur du socialisme) que nous pouvons envisager dans un pays comme le nôtre une voie originale au socialisme, moins coûteuse, différente.* » (page 39)

Comme on le voit, il y a une liaison qui est ainsi affirmée. Cette « *voie originale* » qui s'est peu à peu précisée est fondamentalement celle du passage pacifique au socialisme. Le raisonnement implicite de Georges Marchais est le suivant : nous avons derrière nous des alliés puissants qui, sur le plan mondial, ont l'avantage ; cela permet d'éviter que la bourgeoisie française et les impérialistes US et occidentaux aient recours à la violence... D'où la possibilité d'un passage pacifique.

En ce qui nous concerne, nous sommes résolument partisans de

l'internationalisme prolétarien, de la solidarité avec toutes les forces qui combattent l'impérialisme, en ce sens qu'au-delà de notre combat révolutionnaire en France, nous combattons pour la liquidation du système impérialiste mondial, pour la révolution mondiale. Mais nous considérons que le passage au socialisme dans un pays est fondé sur les conditions de la lutte des classes dans ce pays.

Notre raisonnement est inverse de celui de Georges Marchais : la lutte révolutionnaire dans chaque pays doit compter sur ses propres forces, elle est exclusivement l'affaire du peuple de ce pays qui doit trouver en lui-même les forces pour faire face à la réaction. Georges Marchais va chercher ces forces en dehors du peuple français. Il veut éviter le recours à la violence de la part de la bourgeoisie en faisant implicitement appel au poids militaire du Pacte de Varsovie. En ce qui nous concerne, nous disons aux travailleurs français : ne vous faites pas d'illusions ; les exploités sont accrochés à leur domination ; ils défendront leur pouvoir, si un jour il est menacé, par tous les moyens, y compris la violence. C'est en vous même qu'il faudra trouver les forces pour y faire face. Si, par chance, dans une situation particulière, la bourgeoisie pouvait être renversée pacifiquement, tant mieux ; mais de toutes façons ne comptez que sur une chose, sur votre force.

Nous pouvons demander à Georges Marchais : vous formulez l'hypothèse que la bourgeoisie ne recourra pas, ne pourra pas recourir à la violence ; hypothèse toute gratuite d'ailleurs car jamais expérimentée par l'histoire. Vous aviez voulu, il y a quelques années, donner sur ce point le Chili en exemple, mais on connaît l'issue. Admettons que, malgré tout, la bourgeoisie française et ses alliés internationaux aient recours à la violence, ferez-vous appel à l'intervention des forces armées dites socialistes ?

Georges Marchais voudrait inculquer chez les travailleurs un esprit que nous réproprions car il ne peut jamais conduire à leur émancipation. Il leur dit : soyez tranquilles, comptons sur nos amis qui nous défendraient si on nous attaquait. Nous leur disons : comptez sur vos propres forces, personne ne fera la révolution à votre place.

Comme on le voit, il y a entre Georges Marchais, la stratégie du PCF et nous une divergence fondamentale de démarche, une divergence de principe.

Cette divergence fondamentale de démarche quant à la liaison de la lutte révolutionnaire en France et dans le monde, quant à la place de celle-ci dans la révolution socialiste en France, est d'autant plus aggravée par l'analyse concrète de la situation dans le monde aujourd'hui et par l'analyse de l'URSS.

## Un air déjà entendu à Kaboul ou à Prague

En toute hypothèse, notre démarche serait la même si nous considérions que l'URSS était un pays socialiste, ce qui n'est nullement le cas.

Pour Georges Marchais, par contre, l'URSS est au premier rang des pays socialistes et il écrit : « *Si l'humanité a écarté la guerre mondiale depuis trente-cinq ans, elle le doit d'abord à l'Union soviétique et aux autres pays socialistes.* Effectivement l'URSS a été pendant longtemps un pays socialiste et, en particulier, elle a joué un rôle décisif dans la défaite de l'hitlérisme. Mais il y a loin de cette URSS à celle d'aujourd'hui. Est-ce défendre la paix que d'envahir la Tchécoslovaquie, il y a douze ans, et d'y être toujours ? Est-ce défendre la paix qu'intervenir militairement contre le peuple érythréen ? Il est vrai, que pour Georges Marchais, l'invasion de l'Afghanistan est à mettre au compte de la défense de la paix par l'URSS. Voici ce qu'il écrit à ce sujet : « *Les impérialistes auraient voulu écraser la jeune république afghane, noyer dans le sang le mouvement progressiste de ce pays, à la manière chilienne ou indonésienne, établir une situation d'instabilité et de provocations à la frontière soviétique... La révolution afghane, appelant à son secours l'Union soviétique, les en a empêchés. Ils ont échoué.* »

Georges Marchais est amnésique sans aucun doute : Il a oublié, voyez-vous, qu'avant leur invasion, en décembre dernier, les soviétiques étaient déjà présents en Afghanistan ; ils encadraient la police et l'armée d'un régime sanguinaire contre lequel le peuple se soulevait. Il oublie que l'appel au secours est venu d'un dénommé Babrak Karmal, arrivé en Afghanistan avec les envahisseurs soviétiques eux-mêmes.

Georges Marchais dissimule la réalité pour justifier l'injustifiable. Il écrit encore, au sujet de l'Afghanistan dont il veut justifier l'invasion : « *Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un principe auquel nous tenons : il faut en imposer le respect à ceux qui ne cessent d'abuser de leur force pour intervenir contre les peuples ; c'est-à-dire aux impérialistes. Non la révolution ne s'exporte pas, mais la contre-révolution non plus.* »

Autrement dit : dès l'instant où l'on estime qu'il y a intervention de « l'impérialisme » on est en droit de faire appel aux forces armées de l'URSS. Outre que, comme le prouve les exemples de l'Afghanistan ou de la Tchécoslovaquie, les interventions impérialistes sont souvent de faux prétextes pour couvrir des invasions, nous diver-

geons fondamentalement de la démarche de Georges Marchais. Y compris face à une agression réelle, patente, une invasion, un peuple doit compter avant tout sur lui-même, sur sa résistance. Cela seul est conforme à l'esprit d'indépendance. L'histoire est riche d'exemples de tels combats où les peuples ont conquis leur indépendance, face à des ennemis plus puissants, sans pour autant faire intervenir d'autres pays pour combattre à leur place.

Et nous voici revenus à notre divergence de départ. C'est avec inquiétude qu'on en conclut que, d'après Georges Marchais lui-même, si un jour il estimait qu'il y avait « *ingérence impérialiste* » en France, il se réserve le droit de faire appel à l'intervention armée de l'URSS. On sait qu'elle-même est friande de ces « *appels à l'aide* » qu'elle a entendus à Prague en 1968 ou à Kaboul maintenant, comme les dirigeants de Hanoï les ont entendus au Cambodge où depuis deux ans les 200 000 soldats vietnamiens font face à la résistance d'un peuple qui combat pour son indépendance et le droit à décider par lui-même de son gouvernement.

Notre divergence de principe se trouve renforcée par le fait que pour mettre en œuvre sa « *voie originale au socialisme* », Georges Marchais s'appuie sur une évolution du rapport de force mondiale au profit d'une superpuissance qui multiplie les agressions contre d'autres pays.

Avec un tel raisonnement, plus l'URSS marque des points sur les USA et renforce ses positions mondiales et meilleures sont les conditions de réalisation de la « *voie originale* ». On comprend sans doute mieux ainsi les raisons profondes qui conduisent Georges Marchais à soutenir la politique internationale de l'URSS et son expansion.

## Police, justice, armée, grandes absentes du discours sur le changement

Il y aurait beaucoup à dire sur « *la voie originale* » devant conduire au « *socialisme autogestionnaire à la française* » ; nous ne ferons ici que quelques remarques.

Georges Marchais consacre un passage fort bref à ce qu'il appelle « *le pouvoir des travailleurs* ». Il y dit : « *Une autre condition capitale du socialisme, c'est le changement de pouvoir politique... Seul un pouvoir représentatif du peuple travailleur, au sein duquel la classe ouvrière exercera un rôle politique dirigeant, permettra de réaliser la transformation de la société... cette transformation du pouvoir politique ne peut se faire*

qu'en passant de l'étatisme à un Etat démocratisé, décentralisé, débureaucraté ». Mais, quant à la manière concrète dont la classe ouvrière exercerait le pouvoir, on reste sur sa faim. En particulier, on est frappé par le silence absolu de Georges Marchais concernant le sort qu'il réserve à la police et à la justice. Pourtant, les travailleurs, les militants syndicalistes font l'expérience quotidienne de leur utilisation pour défendre les intérêts des capitalistes, pour réprimer les luttes ouvrières. Ce silence n'est pas accidentel : pour Georges Marchais, il va de soi que ces corps de répression de l'Etat seront maintenus en place. Ce qu'il appelle « *pouvoir représentatif du peuple travailleur* » c'est en fait la présence du PCF au gouvernement, l'Etat actuel demeurant en place, avec sa police, sa justice, son armée.

Georges Marchais parle d'autogestion mais il maintient tout un appareil d'Etat mis en place au long de décennies par la bourgeoisie, étranger aux travailleurs, lié intimement aux capitalistes, forgé dans la répression antipopulaire : comment peut-on parler de « *pouvoir des travailleurs* » si les organismes d'exercice du pouvoir sont ceux-là mêmes de la bourgeoisie ? Imagine-t-on que la justice et la police seraient utilisables contre les capitalistes ? Comment peut-on imaginer une seconde un pouvoir des travailleurs avec les CRS ?

Qu'on nous explique comment la classe ouvrière pourrait bien exercer le pouvoir, réellement, si les structures et les appareils du pouvoir lui demeurent extérieurs, étrangers, peuplés par les mêmes hommes qui l'ont réprimée. Un tel Etat est, inévitablement, utilisé contre les travailleurs.

Une politique révolutionnaire est celle qui se fixe pour objectif le renversement de l'Etat capitaliste, pour instaurer le pouvoir des travailleurs. On ignore pas qu'une telle voie se heurte nécessairement à la violence de la bourgeoisie, prête à tout pour défendre sa domination, et qui utilise justement son Etat pour cela.

Croire que l'on puisse renverser le pouvoir de la bourgeoisie sans que celle-ci ait recours à la violence, qu'elle se soumettra à la loi de la majorité électorale, c'est se faire de graves illusions : c'est courir le risque de voir tous ses espoirs assassinés.

Quant à ceux qui font courir ces illusions, leur vrai but n'est pas le pouvoir des travailleurs, il est leur propre accession au pouvoir.

La politique exposée par Georges Marchais ne peut que conduire les travailleurs qui la suivraient au désespoir : elle amène le PCF à appuyer l'expansion de l'URSS ; elle conduit soit à un pouvoir qui s'exercera contre les travailleurs, soit à des échecs sanglants face à la bourgeoisie.

Pierre BURNAND

CHOMAGE, EXODE...

Le taux de chômage atteint dans la région du Nord : 8,6% soit plus de 1% d'augmentation depuis un an (7,4% en février 79) et 2,1% de plus que la moyenne nationale. Si l'on excepte la région d'Ile-de-France, on peut dire que le Nord-Pas-de-Calais détient le « ruban bleu » du chômage devant la Provence-Côte-d'Azur et la région Rhône-Alpes. La région du Nord compte en effet 126 000 chômeurs recensés selon l'INSEE (chiffre de août 1980) soit en réalité 166 000 chômeurs...

L'industrie nordiste a perdu près de 40 000 emplois ces trois dernières années.

Selon l'Institut national d'études démographiques, entre 1975 et 1979 :

— la population du département du Nord n'a augmenté que de 8 600 habitants (malgré un excédent de naissances sur les décès de près de 18 000) ;

— la population du département du Pas-de-Calais a diminué de 7 600 habitants (malgré un excédent de naissances sur les décès de plus de 17 000). Au total, en quatre années, la région a vu partir 35 000 personnes (de plus que celles qui sont venues s'installer), cet exode frappe essentiellement la population active.

Le gouvernement giscardien et le patronat ne cessent de porter des coups à l'emploi dans la région du Nord et notamment, ces derniers mois, dans l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing : après les 442 suppressions d'emplois chez Massey-Ferguson à Marquette annoncés en février dernier, la fermeture des Nouvelles Galeries de Lille programmée pour la fin décembre 80, les 135 licenciements depuis le 1er juillet à la NEA (imprimerie) de la Madeleine, les 175 licenciements chez IHF à Croix, a été annoncé le licenciement de 25% du personnel de chez Sterckeman à Seclin soit 148 personnes.

DE DENAIN A DUNKERQUE

Cela fait maintenant deux mois que la dernière coulée a été produite à Usinor-Denain. La fonte et l'acier ont cessé de couler dans cette entreprise. Entre 1974 et 1980, 7 000 emplois auront ainsi été supprimés, plus de mille travailleurs ont dû subir (ou vont subir, car il reste encore 320 sidérurgistes « en attente de mutation » à Denain) cette forme moderne de déportation du travail que sont les mutations.

Avant les congés, le gouvernement, par le biais du ministre de l'Intérieur, devait lancer une nouvelle provocation injurieuse à l'égard de la population de Denain : sur les dégâts importants commis à Denain par les forces de répression en mars 79, l'Etat ne remboursera que 320 000 Frs au lieu des 1 600 000 Frs prévus, motif invoqué : « La municipalité était de connivence avec les émeutiers » ...

Et voici qu'aujourd'hui Et-



9-10 octobre Giscard dans le Nord



L'INDESIRABLE

Giscard n'ira pas à Denain où Usinor accomplit le crime que l'on sait, il ne visitera pas le Valenciennois, région sinistrée par le chômage, il ne se rendra pas dans le bassin de la Sambre où s'accumulent les friches industrielles et les demandeurs d'emploi, il ne s'attardera pas à Dunkerque où sidérurgistes, dockers et travailleurs de la navale auraient quelques comptes légitimes à lui demander, il n'ira pas non plus à Boulogne où la colère des marins-pêcheurs roule comme une vague, il ne verra pas l'agglomération de Roubaix-Tourcoing où règne un chômage endémique alors que se poursuit l'hémorragie des emplois textiles.

Mais où ira-t-il donc? Eh bien, à Cassel d'abord, cité champêtre des Flandres intérieures, capitale de rien et centre de nulle part, à Air-sur-la-Lis ensuite, petite bourgade flamande, à Gravelines aussi où ronflent les réacteurs d'une centrale nucléaire sur laquelle personne dans le coin n'a eu son mot à dire, et enfin dans les salons de la Chambre de commerce et d'industrie de Lille.

Bref, le voyage de la honte en lequel on nous demande pourtant d'espérer et de croire. Mais la population laborieuse du Nord, loin de se sentir honorée se sent giflée par ce voyage insolent de Giscard.

Depuis cinq ans, soit depuis le Conseil des ministres de Lille en 1975 où Giscard, pour la première fois, vint dans le Nord, cette région a vu disparaître 68 000 emplois. Alors, « attendra », « espérer »? Non! Ni confiance, ni résignation : notre voie, c'est la lutte.

Rémi DAINVILLE

chegarray annonce un ralentissement de l'activité et du chômage partiel : à Dunkerque le HF No3 — qui produit 20% de la fonte d'Usinor — n'a pas été rallumé et la direction annonce que cette mesure se poursuivra en octobre. L'USUD-CGT a décidé d'appeler les sidérurgistes de Dunkerque a deux journées d'action les 1er et

2 octobre.

A NOUVEAU ET ENCORE LE TEXTILE

Restructuration des groupes importants, concentration des secteurs, liquidation des PME : la crise se poursuit en profondeur dans le textile avec ses manifestations dramatiques pour les

travailleurs : bas salaires, insécurité, chômage.

Ces derniers temps les frères Willot sont revenus sous les projecteurs de l'actualité : l'opération menée avec Boussac-StFrères entraîne la liquidation de 2300 emplois dont plus de 800 pour le Nord. Ainsi, ce sont 160 licenciements chez Ted-Lapidus

à Flines-les-Râches, 132 à la Coframaille d'Arras, 120 (soit 1/3 du personnel) à la Belle-Jardinière de Calais, 130 chez Agache à Seclin, etc.

Rhône-Poulenc textile de son côté qui comptait dans le pays 23 000 travailleurs il y a sept ans et n'en compte plus que 8 500 en 1980, vient d'annoncer 312 licenciements aux Filés de Fourmies (l'usine occupait 1 300 personnes en 1975, il n'y en a plus que 750 aujourd'hui...)

Dans le groupe Prouvost-Masurel des mesures de chômage partiel ont été annoncées à la Lainière de Roubaix (filature 51 et bobineur automatique sont déjà touchés) et à l'usine des Francs de Tourcoing. Il faut savoir que durant le seul mois de juillet, 700 licenciements ont eu lieu dans le textile de Roubaix-Tourcoing!

QUELLES LIBERTES?

La région du Nord est devenue un haut-lieu de la délinquance patronale :

— depuis mars 80, une procédure de licenciement a été engagée contre un délégué CFDT de l'usine chimique CECA de Feuchy près d'Arras. Dans un communiqué commun, les sections CGT et CFDT de l'usine déclaraient notamment : « Les détenteurs du capital veulent abattre les délégués, démanteler les sections syndicales pour que les travailleurs acceptent en se taisant les bas salaires, les atteintes portées aux acquis de la classe ouvrière, les réductions de personnel et les mauvaises conditions de travail qui en découlent ».

— Roland Dovez, délégué CGT de la cartonnerie de Lestrem (dont le patron, Leleu, avait été inculpé pour « délit d'entrave » à l'exercice du droit syndical par le tribunal correctionnel de Béthune et relâché après 6 jours de prison) est chômeur depuis deux ans et demi ; bien que son licenciement ait été déclaré abusif, il n'a pas été réintégré à son poste de soudeur, pire... il est « interdit de travail » dans la région, aucun patron ne voulant l'embaucher.

— répression antisyndicale dans l'automobile où le patronat prépare à sa manière le choc de la crise qui s'annonce : licenciement du militant CGT Philippe Clisson chez Talbot à Hordain, inculpation et procès contre des militants et délégués CGT à Renault Douai, tentative de démantèlement des sections syndicales et de neutralisation des délégués syndicaux chez Peugeot-Lille (où la direction vient d'essayer un échec dans sa tentative de licenciement d'un délégué, Bernard Robbe), à la Française de mécanique de Douvrin, etc...

— inculpation, arrestation et incarcération sans procès de trois anciens d'Usinor-Mardyck en mars dernier ;

— menaces de licenciement contre 8 délégués CFDT chez Sterckeman à Seclin.

R.D.

Finalement, les syndicats ne mèneront pas d'actions communes lors de la venue de Giscard dans le Nord, chacun agira de son côté. A nouveau, les syndicalistes attachés à la cause de l'unité de la classe ouvrière ne pourront que regretter amèrement une telle division en une telle occasion. Lors de la réunion CGT-CFDT-FEN du 23 septembre, cette dernière organisation syndicale — dont on connaît les tendances au consensus avec le pouvoir — déclarait son accord avec un texte appelant à des actions communes tout en manifestant sa volonté de rencontrer Giscard. Le comité régional CGT devait déclarer dans un communiqué : « Nous avons considéré que cette attitude, tout à fait contradictoire, rendait par conséquent toute signature impossible avec cette organisation ». Et pourquoi donc? Au nom de quelle logique? Pourquoi ne pas permettre aux adhérents et militants de la FEN de manifester de manière unitaire, quitte à dénoncer la demande d'audience de leurs dirigeants. L'action de masse n'y aurait-elle pas gagné? Le communiqué du comité régional CGT poursuit : « De son côté la

CFDT a refusé de condamner le double langage de la FEN (...). De ce fait la CFDT a rendu toute signature conjointe impossible ». Mais pourquoi donc grands dieux? Au nom de quelle logique? Pourquoi rejeter hors de manifestations les adhérents et militants cédétistes sous prétexte que leurs représentants régionaux refusent de dénoncer la FEN (ce qu'ils ont le droit de faire, nous semble-t-il).

Vraiment on nous permettra de considérer une telle démarche comme peu responsable. Prétendre en plus qu'il s'agit là de « syndicalisme à l'état pur » prêterait à sourire si la conjoncture le permettait.

Pour sa part le PCML participera activement aux arrêts de travail de 24 heures et aux manifestations de Dunkerque, Lille (le jeudi 9 octobre) et Lens (le 10 octobre), ainsi qu'aux rassemblements de Roubaix, Valenciennes et Calais.

R.D.

DIRE NON, C'EST AGIR!